



Retombées économiques de l'industrie forestière et de l'industrie du récréotourisme en terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides



**Retombées économiques de l'industrie
forestière et de l'industrie du
récrétourisme en terres publiques dans
les MRC d'Antoine-Labelle et des
Laurentides**

Par

EcoTec Consultants

Pour le

**Projet de laboratoire d'expérimentation d'activités
d'harmonisation des usages multiples de la forêt dans un
contexte récréotouristique**

Mme. Sophie Giroux
Centre d'information stratégique
en tourisme des Laurentides
(819) 688-3157
sgiroux@cist-laurentides.org

M. Stéphane Lapointe
CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
(819) 623-1545, poste 409
s.lapointe@cld-antoine-labelle.qc.ca

Octobre 2004

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif	2
I - Introduction	18
II - Méthodologie	20
III – Données et ventilations industrie forestière	26
A - Opérations	26
B - Investissements	51
IV – Données de Statistique Canada sur le tourisme	54
A - Opérations	54
B - Activités des gestionnaires	63
C - Investissements	66
V – Données du MRNFP sur le récréotourisme	67
A - Dépenses par activité	67
1. Ventilations des dépenses par MRC	69
2. Identifier les dépenses réalisées sur les terres publiques	71
3. Ajouter les dépenses des touristes hors Québec	76
4. Ventilation des dépenses	81
VI - Les retombées économiques	83
A - Secteur forestier	84
B – Secteur du récréotourisme	94
VII – Conclusion	103
ANNEXE A	104
ANNEXE B	112

Sommaire Exécutif

De nombreux enjeux entourent l'utilisation des terres publiques dans les Hautes-Laurentides. Par exemple, la viabilité économique des entreprises qui en dépendent, une utilisation du territoire respectueuse de l'environnement et la cohabitation harmonieuse des industries forestières et récréotouristiques sur ces terres.

La région des Hautes-Laurentides est un excellent exemple de l'utilisation diversifiée des terres publiques. Alors que l'industrie forestière est bien implantée dans la MRC d'Antoine-Labelle grâce à l'abondance de la fibre sur les vastes terres publiques de cette région, l'industrie du récréotourisme domine l'économie de la MRC des Laurentides.

Le but principal de cette étude est de chiffrer les retombées économiques respectives des secteurs de l'industrie forestière et du récréotourisme sur l'économie des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides afin de bien comprendre les bénéfices qu'en retirent les travailleurs, les entreprises et les gouvernements.

Méthodologie

Les retombées économiques ont été estimées à l'aide de modèles dynamiques interprovincial et inter-MRC développés par EcoTec Consultants. Ces modèles reposent sur un moteur de tableaux entrées-sorties complété par des modules économétriques. Le modèle des MRC du Québec calcule les retombées économiques d'une dépense dans une MRC donnée pour chacune des 99 MRC et 17 régions administratives de la province.

Les retombées économiques directes sont calculées de deux manières différentes, selon la nature des dépenses initiales. Les emplois directs pour un secteur productif tel le secteur forestier sont les employés de ce secteur (travailleurs forestiers, travailleurs dans les scieries, les fabricants de

meubles, etc.). La valeur ajoutée directe (c'est-à-dire la contribution de ce secteur au Produit intérieur brut du Québec) est l'ensemble de la rémunération des facteurs de production¹ du secteur forestier.

Dans le cas du calcul des retombées économiques des dépenses des consommateurs (par exemple les dépenses en récréotourisme), les emplois directs sont générés auprès des premiers fournisseurs de ces consommateurs : hôtels, restaurants, magasins d'équipement de chasse et pêche, etc. La valeur ajoutée directe (la contribution du secteur du récréotourisme au Produit intérieur brut du Québec) est l'ensemble de la rémunération des facteurs de production des entreprises qui répondent directement aux achats des consommateurs (hôtels, restaurants, pourvoies, etc.). Cette manière de calculer les retombées économiques directes est la même pour tous les secteurs de la demande finale.

Les retombées économiques indirectes sont celles qui résultent des achats de biens et services entre les entreprises. Par exemple, le transport de billes de bois entre la forêt et une scierie est un impact indirect puisqu'il s'agit de l'achat d'un service (transport de bois) de la part de la scierie. Les achats du camionneur pour l'essence, les assurances, les réparations du camion, etc. représentent aussi des impacts indirects.

Les retombées économiques induites sont générées par les dépenses des consommateurs (travailleurs forestiers, employés de restaurants, camionneurs, fermiers, etc.). Puisque les dépenses de consommation représentent plus de 60 % de l'économie canadienne et québécoise, il est important de pouvoir faire un calcul précis des impacts induits afin d'avoir une vue d'ensemble complète de toutes les retombées économiques. Afin de s'assurer que les impacts induits ne sont pas surestimés, diverses mesures sont prises par le modèle. Le lecteur est invité à lire la section Méthodologie du rapport pour une discussion complète du fonctionnement des modèles.

¹ La rémunération des facteurs de production comprend les salaires et charges sociales, les taxes indirectes (taxes de vente et taxes à la production), la dépréciation et les profits avant impôts.

Données pour le secteur forestier

L'industrie forestière est un important employeur dans les deux MRC, mais surtout dans la MRC d'Antoine-Labelle. Un total de 128 entreprises ont été identifiées comme étant active dans le secteur de l'industrie forestière dans la MRC d'Antoine-Labelle. Dans la MRC des Laurentides, 60 entreprises ont été identifiées, soit un grand total de 188 entreprises pour l'ensemble des Hautes-Laurentides.

Le plus important employeur de l'industrie forestière dans la MRC d'Antoine-Labelle est la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides. Avec un total de 568 employés, dont plusieurs sont membres de la coopérative, la coopérative est active dans la coupe de bois et les services forestiers. Les Produits Forestiers Bellerive Ka'N'enda sont en deuxième place avec un total de 241 employés répartis entre leur usine de sciage et l'usine de déroulage. Uniboard Canada est troisième avec un total de 145 employés répartis entre les deux usines de panneaux-particules de Mont Laurier et du Lac-des-Îles. Max Meilleur et Fils est au quatrième rang avec un total de 140 employés à son usine de Ferme-Neuve.

Les deux plus importants employeurs dans la MRC des Laurentides sont des scieries : Claude Forget avec 105 et Bois Oméga avec 100 employés. En troisième et quatrième place, on retrouve Radisson Design, 70 employés, et Fenêtres M.Q., le plus important fabricant de fenêtres des Laurentides avec 60 employés.

Le nombre total d'emplois directs dans le secteur de l'industrie forestière dans les Hautes-Laurentides est estimé à 3 059, soit 2 456 dans la MRC d'Antoine-Labelle et 603 dans celle des Laurentides. Il est à noter que les emplois dans ce tableau incluent des emplois saisonniers. Le chiffre d'affaires total est estimé à 347,8 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle et à 109,8 M\$ pour les entreprises situées dans la MRC des Laurentides, soit un total de 457,6 M\$. Ces chiffres seront ajustés pour ne tenir compte que du bois récolté sur les terres publiques.

La portion des activités de l'industrie forestière qui dépend de la fibre qui provient des terres publiques a été estimée à 81,7 % pour la récolte de bois dans Antoine-Labelle et 43,5 % pour la MRC des Laurentides. Pour les entreprises de services forestiers, on estime que 89,1 % de l'emploi dans Antoine-Labelle est lié à des travaux effectués sur les terres publiques. Le pourcentage baisse à 42,3 % dans la MRC des Laurentides. Enfin, au niveau de la transformation du bois le pourcentage des ventes et des emplois qui dépendent du bois en provenance des terres publiques est estimé à 66,6 % pour les entreprises situées dans la MRC d'Antoine-Labelle et à 59,2 % pour celles situées dans la MRC des Laurentides. Voir le rapport complet pour plus de détails au sujet du calcul de ces pourcentages.

Comme le montre le Tableau 1, on estime à 2 242 les emplois directs dans les entreprises forestières (1 897 dans la MRC d'Antoine-Labelle et 345 dans la MRC des Laurentides) et à 310,3 M\$ leurs ventes (246,2 M\$ dans Antoine-Labelle et 64,1 M\$ dans la MRC des Laurentides) qui dépendent de la transformation du bois récolté sur les terres publiques.

Afin de s'assurer que le portrait des retombées économiques du secteur forestier des Hautes-Laurentides soit aussi complet que possible, il faut tenir compte de l'activité économique générée dans les autres régions du Québec par le bois récolté dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides et exporté vers d'autres parties de la province (environ 370 185 mètres cubes par année). On estime que les emplois et ventes créés ailleurs au Québec par ces exportations de bois sont équivalents à 426 emplois directs dans les usines (274 dans les usines de pâte et papiers, 110 dans les scieries et 42 dans les usines de panneaux et déroulage) et un chiffre d'affaires total de 128,3 M\$.

Si on additionne les données du Tableau 1 et celles pour les autres régions du Québec, on obtient des emplois direct totaux de 2 668 et des ventes de 438,6 M\$. Ce sont ces données qui seront utilisés pour calculer les retombées économiques de l'industrie forestière des Hautes-Laurentides.

TABLEAU 1
Emplois et ventes de l'industrie forestière qui dépendent du bois récolté sur les terres publiques, MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2003-04

Industries	Antoine-Labelle		MRC Laurentides		Total Hautes-Laurentides		Autres régions du Québec	
	Emplois	Ventes	Emplois	Ventes	Emplois	Ventes	Emplois	Ventes
Récolte	742	60,3 \$	30	2,3 \$	772	62,6 \$	0	0 \$
Services forestiers	486	13,4 \$	1	0,0 \$	487	13,4 \$	0	0 \$
Total récolte et services	1 228	73,7 \$	31	2,3 \$	1 259	76,0 \$	0	0 \$
Première transformation								
Scieries, bardeau, préservation	388	79,8 \$	157	32,7 \$	545	112,5 \$	110	25,5 \$
Déroulage et panneaux	163	36,4 \$	12	3,0 \$	175	39,4 \$	42	7,0 \$
Pâte et papiers	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	274	95,7 \$
Total première transformation	551	116,2 \$	169	35,7 \$	720	151,9 \$	426	128,3 \$
Deuxième transformation								
Panneaux meubles et planchers	30	40,0 \$	0	0,0 \$	30	40,0 \$	n/d	n/d
Portes et fenêtres, menuiserie	23	4,6 \$	81	16,5 \$	104	21,1 \$	n/d	n/d
Éléments de charpente,boîtes, etc	50	10,1 \$	28	5,8 \$	78	15,9 \$	n/d	n/d
Meubles en bois	15	1,6 \$	36	3,8 \$	51	5,4 \$	n/d	n/d
Total deuxième transformation	118	56,3 \$	145	26,1 \$	263	82,4 \$	n/d	n/d
Total transformation	669	172,5 \$	314	61,8 \$	983	234,3 \$	426	128,3 \$
Total des entreprises	1 897	246,2 \$	345	64,1 \$	2 242	310,3 \$	426	128,3 \$

Source : EcoTec Consultants

Trois éléments ne sont pas inclus dans le calcul des retombées économiques du secteur forestier:

- Les dépenses en investissement (construction d'usine et achat d'équipement). La raison étant que les données qui existent au niveau de l'investissement dans le secteur de l'industrie forestière sont limitées aux industries manufacturières et que les bénéfices économiques au niveau local seraient relativement faibles dû au haut contenu hors-Laurentides des dépenses qui sont consacrées à l'achat de machineries et d'équipement.
- La deuxième transformation effectuée ailleurs au Québec avec des produits de première transformation des Hautes-Laurentides. Ce phénomène existe, surtout au niveau des feuillus. Par exemple, des produits de déroulage utilisés dans la fabrication de meubles. Cependant, étant donnée l'absence de données fiables sur les transactions entre les entreprises de première et de deuxième transformation situées dans différentes régions du Québec, il n'a pas été possible de calculer les retombées économiques générées par cette transformation additionnelle.
- Les ventes au détail des produits du bois au Québec. D'une part, il est difficile d'obtenir des estimations fiables au niveau du pourcentage de la production de produits du bois (première ou deuxième transformation) dans les Hautes-Laurentides qui est effectivement consommée au Québec. D'autre part, les retombées économiques générées par ces ventes au détail seraient relativement faibles puisque seule la marge au détail pour les produits vendus au Québec serait utilisée (les impacts au niveau de la coupe, de la transformation et du transport du bois sont déjà calculés dans cette étude).

Données pour le secteur du récréotourisme

Nous utilisons deux sources de données dans cette étude : Statistique Canada (l'Enquête sur les voyages des Canadiens ainsi que de l'Enquête sur les voyages internationaux de Statistique Canada pour l'année 2002) et le Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP).

Les données de Statistique Canada sont utilisées pour calculer les dépenses des touristes hors-Québec et les ventiler par catégories principales de biens et services consommés (transport, gîte, nourriture, etc.). D'après Statistique Canada, les touristes qui proviennent de l'extérieur de la province ont dépensé 7,1 M\$ en 2002 dans la MRC d'Antoine-Labelle et 206,5 M\$ dans la MRC des Laurentides.

La source principale de données utilisées pour le calcul des retombées économiques du secteur du récréotourisme dans cette étude est la base de données du MRNFP. Ces données portent sur la totalité de l'univers récréotouristique Québécois. Ce qui signifie qu'en théorie, on y retrouve l'ensemble des dépenses réalisées par tous les Québécois au Québec, regroupées dans cinq grands ensembles : chasse, pêche, déplacements d'intérêt faunique, activités de plein air et dépenses des opérateurs. Puisque ces données incluent toutes les activités, il a été nécessaire de faire une estimation des dépenses liées aux activités qui ont lieu sur les terres publiques seulement. De plus, puisque ces données ne sont disponibles qu'au niveau des Régions administratives, elles ont été ventilées par MRC pour les Hautes-Laurentides.

D'après les données du MRNFP, les Québécois ont dépensé en 2000 311,5 M\$ dans la Région administrative des Laurentides dont 123,0 M\$ pour les activités de plein air, 99,3 M\$ pour la pêche, 54,0 M\$ pour la chasse et le reste, 35,2 M\$, pour des déplacements d'intérêt faunique (sans prélèvement).

Ventilation des dépenses sur terres publiques par MRC

Les dépenses des Québécois ventilées pour les Hautes-Laurentides sont présentées au Tableau V.A-2. Pour les activités de chasse et celles de plein air, 90 % des dépenses ont été assignées à la région des Hautes-Laurentides. Pour la pêche récréative et les déplacements d'intérêt faunique, 80 % des montants ont été supposés liés à des activités prenant place dans la MRC d'Antoine-Labelle ou dans la MRC des Laurentides. Au total, 266,9

M\$ sont estimés dépensés dans les Hautes-Laurentides par les Québécois pour les quatre activités principales de récréotourisme.

Une ventilation des dépenses entre MRC de 35 % pour Antoine-Labelle et de 65 % pour les Laurentides a été utilisée pour les activités liées au récréotourisme, ce qui résulte en un montant de 93,4 M\$ pour Antoine-Labelle et de 173,5 M\$ pour la MRC des Laurentides.

D'après les données du MRNFP, environ 37 % des jours de chasse au Québec ont lieu sur des terres privées et le reste, 63 % sur des terres publiques. Cette donnée est utile, mais doit être corrigée pour refléter la situation dans les Hautes-Laurentides. Ainsi, on a émis l'hypothèse que 85,2 % des dépenses pour la chasse sont réalisées sur terres publiques, soit 41,4 M\$. Voir le rapport complet pour plus de détails au sujet des hypothèses.

Dans le cas de la pêche sportive, nous considérons que 95 % des dépenses pour la pêche sont reliées à de la pêche pratiquée sur les terres publiques. Ce qui mène à une estimation de 75,4 M\$ pour la pêche sur les terres publiques des Hautes-Laurentides. Au niveau des déplacements d'intérêt faunique, on suppose que 90 % des dépenses des touristes et 80 % des dépenses des résidents sont reliées à des activités ayant lieu sur des terres publiques, soit un montant de 24,0 M\$.

Enfin, les activités de plein air représentent une catégorie complexe, surtout dans la MRC des Laurentides. Pour la MRC d'Antoine-Labelle, on considère que 90 % des dépenses sont reliées à des activités ayant lieu sur des terres publiques, soit un montant de 34,9 M\$. Nous supposons que 70 % des dépenses pour des activités de plein air dans la MRC des Laurentides ont lieu sur les terres publiques, soit un montant de 50,4 M\$.

Une pondération a été appliquée pour tenir compte du fait que les touristes ont tendance à aller dans des pourvoiries et les ZEC pour des activités de chasse et de pêche. Or celles-ci sont concentrées dans la MRC d'Antoine-Labelle (54 sur 57 pourvoiries des Hautes-Laurentides). C'est pour cette raison que la pondération de 35 % pour Antoine-Labelle a été

augmentée à 70 % pour la chasse (donc, que la pondération pour la MRC des Laurentides a été diminuée de 65 % à 30 %) et à 60 % pour la pêche (40 % pour les Laurentides).

Les données de Statistique Canada pour les dépenses des touristes hors Québec révèlent qu'en 2002 ceux-ci ont dépensé environ 7,1 M\$ dans Antoine-Labelle et 206,5 M\$ dans la MRC des Laurentides. Par conséquent, on pose ici l'hypothèse que 80 % des dépenses des visiteurs qui viennent de l'extérieur du Québec sont liées aux terres publiques, soit un montant de 5,7 M\$ dans Antoine-Labelle.

Étant donné la position dominante du Centre de villégiature Tremblant dans l'économie de la MRC des Laurentides, il est nécessaire de faire un ajustement pour les installations de Intrawest au Mont Tremblant qui sont situées sur des terres privées. Des données du groupe Intrawest indiquent que les touristes de l'extérieur du Québec qui visitent Tremblant dépensent environ 130 M\$. Ce montant est donc soustrait, ce qui laisse 76,46 M\$ pour les dépenses sur les terres publiques. Un autre 10 points de pourcentage seront soustraits du 206,5 M\$ initial pour tenir compte des autres centres de villégiatures situés sur terres privées. Le montant net dépensé par les touristes de l'extérieur du Québec pour des activités récréotouristiques sur terres publiques est donc estimé à 55,8 M\$ dans la MRC des Laurentides.

Comme l'indique le Tableau 2, on estime qu'un total de 123,2 M\$ est dépensé dans la MRC d'Antoine-Labelle et 164,4 M\$ est dépensé dans celle des Laurentides pour un grand total de 287,6 M\$ dépensés chaque année dans ces deux MRC pour des activités de récréotourisme sur les terres publiques. C'est ce montant qui sera ventilé par intrants (biens et services consommés) pour calculer les retombées économiques pour chacune des deux MRC. Les dépenses des visiteurs (Québécois et non-Québécois) comprend l'ensemble de leurs dépenses : dépenses pour le fonctionnement de véhicule automobile (possédé ou loué), aliments (achats dans les épiceries et repas aux restaurants), hébergement, vêtements, équipement, etc.

TABLEAU 2
Dépenses en récréotourisme sur les terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, par catégorie d'activité, M\$, estimation

Catégories	Québécois		Non-Québécois		Dépenses totales	
	Antoine Labelle	MRC Laurentides	Antoine Labelle	MRC Laurentides	Antoine Labelle	MRC Laurentides
Chasse	29,0 \$	12,4 \$	1,5 \$	5,0 \$	30,5 \$	17,4 \$
Pêche	45,2 \$	30,2 \$	2,2 \$	6,0 \$	47,4 \$	36,2 \$
Déplacements d'intérêt faunique	8,4 \$	15,6 \$	0,4 \$	10,7 \$	8,8 \$	26,3 \$
Activités plein air	34,9 \$	50,4 \$	1,6 \$	34,1 \$	36,5 \$	84,5 \$
Total	117,5 \$	108,6 \$	5,7 \$	55,8 \$	123,2 \$	164,4 \$

Source : EcoTec Consultants

Il faut noter le fait que le calcul des retombées économiques du secteur du récréotourisme ne comprend pas les dépenses en investissement (construction d'usine et achat d'équipement). D'une part, une revue de l'information existante au niveau des dépenses d'investissement reliées au récréotourisme sur terres publiques a révélé une absence de données fiables et récentes. D'autre part, plusieurs défis existent au niveau des données requises pour estimer les retombées économiques de tels investissements. Mentionnons la difficulté de distinguer entre les investissements pour le secteur touristique comme tels et les investissements réalisés pour répondre à la demande locale des consommateurs (par exemple un restaurant).

Les retombées économiques

Le montant de dépenses ventilées pour servir au calcul des retombées économiques du secteur de l'exploitation forestière relié à la récolte de fibre en forêt publique est de 310,3 M\$ (246,2 M\$ dans Antoine-Labelle et 64,1 M\$ pour la MRC des Laurentides). À ce montant il faut ajouter les ventes des entreprises situées à l'extérieur des Hautes-Laurentides et qui

transforment le bois récolté sur terres publiques dans cette région (128,3 M\$) pour obtenir un grand total de 438,6 M\$.

Au niveau du secteur du récréotourisme, les dépenses estimées reliées à des activités ayant lieu sur les terres publiques des Hautes-Laurentides atteignent un total de 287,6 M\$: 123,2 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle et 164,4 M\$ dans la MRC des Laurentides.

Secteur forestier

Le Tableau 3 montre les retombées économiques générées au Québec par la récolte et la transformation du bois des terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et la transformation à l'extérieur de la région d'une partie du bois récolté sur ces terres publiques des Hautes-Laurentides.

Cette activité de l'industrie forestière génère un total de 3 912 personnes-année d'emploi est créé chaque année au Québec, y compris 1 934 (49,4 %) dans la MRC d'Antoine-Labelle, 432 (11,0 %) dans la MRC des Laurentides et 65 dans le reste de la Région administrative des Laurentides. L'emploi total créé dans cette région administrative est donc de 2 431 personnes-année (62,1 %). Les autres MRC de la province se partagent 1 481 personnes-année (37,9 %). Les emplois directs se retrouvent dans Antoine-Labelle (1 510 personnes-année ou 66,4 %), la MRC des Laurentides (337 ou 14,8 %) et d'autres régions du Québec (426 ou 18,7 %) pour un grand total de 2 273.

Les emplois indirects dans la MRC d'Antoine-Labelle sont estimés à 249 personnes-année alors que les emplois induits (ceux qui sont générés par les dépenses des consommateurs) sont estimés à 175 personnes-année. La MRC des Laurentides conserve 35 emplois indirects et 60 emplois induits. Pour l'ensemble de la province, les emplois indirects sont estimés à 838 personnes-année alors que ceux qui sont induits sont estimés à 801.

Au niveau du produit intérieur brut (PIB) on estime que le montant total généré chaque année au Québec à partir de la forêt publique des

Hautes-Laurentides est de 310,6 M\$ dont 140,1 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle (45,1 % du total), 33,4 M\$ pour la MRC des Laurentides (10,8 %).

Les industries qui profitent le plus des retombées économiques sont : les scieries (656 emplois), les entreprises de coupe de bois (618), le commerce au détail (297), les services forestiers (288), les usines de pâte et papiers (283), les usines de déroulage et de panneaux (247) et le transport par camion (193).

TABLEAU 3

Emplois et produit intérieur brut (valeur ajoutée) générés par l'industrie forestière, personnes-année et M\$, 2003

Régions géographiques	Direct	Indirect	Induit	Total
MRC Antoine-Labelle				
Emplois	1 510	249	175	1 934
Produit intérieur brut	109,3 \$	13,8 \$	17,0 \$	140,1 \$
MRC des Laurentides				
Emplois	337	35	60	432
Produit intérieur brut	27,0 \$	1,7 \$	4,7 \$	33,4 \$
Total RA des Laurentides				
Emplois	1 847	313	271	2 431
Produit intérieur brut	136,3 \$	17,7 \$	23,7 \$	177,7 \$
Reste du Québec				
Emplois	426	525	530	1 481
Produit intérieur brut	56,8 \$	39,7 \$	36,4 \$	132,9 \$
Total Québec				
Emplois	2 273	838	801	3 912
Produit intérieur brut	193,1 \$	57,4 \$	60,1 \$	310,6 \$

Source : EcoTec Consultants

Les revenus totaux du gouvernement du Québec sont estimés à 46,8 M\$. Ce montant inclut les droits de coupe sur les terres publiques (13,2 M\$) dans les Hautes-Laurentides. Les revenus pour le gouvernement fédéral sont estimés à 48,4 M\$ dont 40,9 M\$ (84,5 %) provient des contribuables et des entreprises du Québec.

Secteur du récréotourisme

Le Tableau 4 montre les retombées économiques générées au Québec sur une base annuelle par le secteur récréotouristique sur les terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. Un total de 3 631 personnes-année d'emploi est créé chaque année au Québec, y compris 825 (22,7 %) dans la MRC d'Antoine-Labelle et 1 733 (47,7 %) dans la MRC des Laurentides.

Les emplois directs se retrouvent essentiellement dans les deux MRC des Hautes-Laurentides : 732 personnes-année dans Antoine-Labelle et 1 489 dans celle des Laurentides pour un grand total de 2 221 (total de 2 230 pour l'ensemble de la Région administrative des Laurentides). Ces emplois directs sont les emplois générés directement par les dépenses des touristes et résidents pour des activités reliées au récréotourisme sur terres publiques. Par exemple, les employés des hôtels et restaurants, les divers commerces au détail qui vendent équipement ou nourriture, etc. Le reste de la province obtient 271 emplois directs.

Les emplois indirects dans la MRC d'Antoine-Labelle sont estimés à 40 personnes-année alors que les emplois induit (ceux qui sont générés par les dépenses des consommateurs) sont estimés à 53 personnes-année. La MRC des Laurentides conserve 117 emplois indirects et 127 emplois induits. Pour l'ensemble de la province, les emplois indirects sont estimés à 627 personnes-année alors que ceux qui sont induits sont estimés à 503.

La part des emplois induits qui demeurent dans la Région administrative des Laurentides est de 39,2 % (197 sur un total du Québec de

503). Ce phénomène d'une plus faible part du Québécois des emplois induits s'explique par le fait que pour la plupart des achats effectués dans les commerces au détail, il n'y a que la marge de détail qui demeure dans la région. Le reste sort de la MRC et va au lieu de production du bien consommé (voiture, vêtements, nourriture, etc.) ailleurs au Québec, au Canada ou dans d'autres pays.

TABLEAU 4

Emplois et produit intérieur brut générés par l'industrie récréotouristique, personnes-année et M\$, 2003

Régions géographiques	Direct	Indirect	Induit	Total
MRC Antoine-Labelle				
Emplois	732	40	53	825
Produit intérieur brut	24,4 \$	2,2 \$	4,6 \$	31,2 \$
MRC des Laurentides				
Emplois	1 489	117	127	1 733
Produit intérieur brut	41,9 \$	5,9 \$	10,0 \$	57,8 \$
Total RA des Laurentides				
Emplois	2 230	184	197	2 611
Produit intérieur brut	66,9 \$	9,7 \$	15,7 \$	92,3 \$
Reste du Québec				
Emplois	271	443	306	1 020
Produit intérieur brut	22,7 \$	30,7 \$	21,6 \$	75,0 \$
Total Québec				
Emplois	2 501	627	503	3 631
Produit intérieur brut	89,6 \$	40,4 \$	37,3 \$	167,3 \$

Source : EcoTec Consultants

Au niveau du Produit intérieur brut (PIB), on estime que le montant total généré chaque année au Québec est de 167,3 M\$: 31,2 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle (pour une part du Québec de 18,6 %), 57,8 M\$ pour la MRC des Laurentides (34,5 %) et 3,3 M\$ pour les autres MRC de la Région administrative des Laurentides (2,0 %). Ce qui donne un total de 92,3 M\$ pour la région administrative (55,1 %). Les MRC à l'extérieur de la Région administrative des Laurentides se partagent 75,0 M\$ (44,9 %).

Il est intéressant à noter que la part du Québec du PIB est inférieure à celle de l'emploi pour les Hautes-Laurentides. En effet, la part du Québec de l'emploi pour les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides est respectivement de 22,7 % et 47,7 % alors que celle pour le PIB est de 18,6 % et 34,5 %. Ce résultat s'explique par les bas salaires dans les industries qui bénéficient le plus du récréotourisme : hôtels et restaurants, magasins de commerce au détail, divers emplois dans le secteur des services personnels, etc. Étant donné que les salaires représentent une part importante du PIB, ces bas salaires dans le secteur des services se traduisent à la fois en un PIB plus bas et par un nombre d'emplois plus élevé.

Les recettes fiscales du gouvernement du Québec sont estimées à un total de 23,9 M\$. Les revenus pour le gouvernement fédéral sont estimés à 34,9 M\$ dont 23,7 M\$ (67,9 %) provient des contribuables et des entreprises du Québec.

CONCLUSION

Il est évident que les activités sur terres publiques du secteur forestier et celui du récréotourisme font une contribution significative à l'économie des Hautes-Laurentides. Le secteur forestier, avec 21,6 % des revenus totaux gagnés par les travailleurs de la MRC d'Antoine-Labelle, est un secteur dominant de l'économie de cette MRC.

Le secteur du récréotourisme sur terres publiques est également un important contributeur : 9,9 % des emplois totaux de la MRC des

Laurentides (7,2 % des revenus gagnés) et 6,6 % des emplois dans la MRC d'Antoine-Labelle (5,1 % des revenus).

Seulement 60 % des dépenses récréotouristiques dans les Hautes-Laurentides sont estimées reliées à des activités sur les terres publiques. Par conséquent, les retombées économiques estimées du récréotourisme dans ce rapport ne représentent qu'une partie des bénéfices totaux de ce secteur. Il en va de même pour le secteur forestier, mais à une moindre échelle (environ 68 %). Il serait utile de faire une évaluation des retombées économiques totales (terres publiques et terres privées) de ces deux secteurs si importants pour l'économie des Hautes-Laurentides.

I- INTRODUCTION

Comme l'a démontré l'intérêt suscité et le nombre de mémoires soumis à la Commission Coulombe, l'utilisation et l'avenir des forêts publiques sont des sujets extrêmement importants pour l'économie et la société du Québec.

De nombreux enjeux entourent l'utilisation des terres publiques dans les Hautes-Laurentides. Par exemple, la viabilité économique des entreprises qui en dépendent, une utilisation du territoire respectueuse de l'environnement et la cohabitation harmonieuse des industries forestières et récréotouristiques sur ces terres.

Il faut noter ici que dans ce rapport le terme Hautes-Laurentides se réfère à l'ensemble de deux MRC : la MRC d'Antoine-Labelle et la MRC des Laurentides. Ceci étant dit, la région des Hautes-Laurentides est un excellent exemple de l'utilisation diversifiée des terres publiques. Alors que l'industrie forestière est bien implantée dans la MRC d'Antoine-Labelle grâce à l'abondance de la fibre sur les vastes terres publiques de cette région, l'industrie du récréotourisme domine l'économie de la MRC des Laurentides. Concentrée autour du Centre de villégiature Tremblant, cette industrie fournit de l'emploi à des milliers de personnes dans les domaines de l'hôtellerie, la restauration et divers services personnels et de loisirs.

Cependant, la réalité sur le terrain est complexe : l'industrie forestière est active dans la MRC des Laurentides (surtout au niveau de la transformation) alors que l'industrie récréotouristique (pourvoiries, etc.) est également fort active dans la MRC d'Antoine-Labelle. C'est cette réalité qui a amené à la réalisation de cette étude.

Le but principal de cette étude est de chiffrer les retombées économiques respectives des secteurs de l'industrie forestière et du récréotourisme sur l'économie des MRC d'Antoine-Labelle et des

Laurentides afin de bien comprendre les bénéfices qu'en retirent les travailleurs, les entreprises ainsi que les gouvernements.

La deuxième partie du rapport sera celle de la méthodologie qui va expliquer les caractéristiques et le fonctionnement du modèle qui servira à estimer les retombées économiques au niveau des MRC, des régions administratives et de l'ensemble du Québec.

La troisième partie va porter sur le secteur de l'industrie forestière : les entreprises qui sont actives dans les diverses facettes de cette industrie, les emplois, les ventes, etc. Les données de cette partie serviront de base pour le calcul des retombées économiques des activités liées aux terres publiques.

Les quatrième et cinquième parties sont consacrées à l'industrie récréotouristique. La quatrième partie discute des données qui proviennent de l'Enquête sur les voyages des Canadiens ainsi que de l'Enquête sur les voyages internationaux de Statistique Canada pour l'année 2002. La cinquième partie présente les données du Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) sur les activités récréotouristiques des Québécois. Cette base de données du MRNFP va fournir les données qui seront utilisées pour le calcul des retombées économiques. Ces données seront complétées par les données sur les dépenses des touristes hors Québec fournies par les enquêtes de Statistique Canada.

La sixième partie va présenter les estimations des retombées économiques pour les deux industries au niveau des deux MRC, de la Région administrative des Laurentides, de la région de Montréal et Laval, du reste du Québec et le total pour l'ensemble de la province. Des estimations seront fournies pour les emplois créés par industrie, le Produit intérieur brut (PIB) généré, les revenus de taxation pour les deux paliers de gouvernement ainsi que la ventilation des emplois par occupation.

La septième partie présentera les conclusions basées sur les résultats obtenus dans la partie précédente.

II- MÉTHODOLOGIE

Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants sont dynamiques et reposent sur un moteur de tableaux entrées-sorties complété par des modules économétriques. Ces modules permettent de générer des statistiques de retombées économiques plus complètes. L'ensemble des données de base utilisé pour les tableaux entrées-sorties, les modules économétriques, etc. proviennent de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

Avant d'offrir un survol du fonctionnement des modèles utilisés pour calculer les retombées économiques, il est utile de fournir une définition de certains termes afin de faciliter la compréhension des résultats qui seront présentés plus loin dans le rapport. Ces définitions sont consistantes avec les définitions utilisées par l'Institut de la statistique du Québec.

Impacts directs

Les retombées économiques directes sont calculées de deux manières différentes, selon la nature des dépenses initiales. Les emplois directs pour un secteur productif tel le secteur forestier sont les employés de ce secteur (travailleurs forestiers, travailleurs dans les scieries, les fabricants de meubles, etc.). La valeur ajoutée directe (c'est-à-dire la contribution de ce secteur au Produit intérieur brut du Québec) est l'ensemble de la rémunération des facteurs de production² du secteur forestier.

Dans le cas du calcul des retombées économiques des dépenses des consommateurs (par exemple les dépenses en récréotourisme), les emplois directs sont générés auprès des premiers fournisseurs de ces consommateurs : hôtels, restaurants, magasins d'équipement de chasse et pêche, etc. La valeur ajoutée directe (la contribution du secteur du

² La rémunération des facteurs de production comprend les salaires et charges sociales, les taxes indirectes (taxes de vente et taxes à la production), la dépréciation et les profits avant impôts.

récréotourisme au Produit intérieur brut du Québec) est l'ensemble de la rémunération des facteurs de production des entreprises qui répondent directement aux achats des consommateurs (hôtels, restaurants, pourvoies, etc.). Cette manière de calculer les retombées économiques directes est la même pour tous les secteurs de la demande finale.

Impacts indirects

Les retombées économiques indirectes sont celles qui résultent des achats de biens et services entre les entreprises. Par exemple, le transport de billes de bois entre la forêt et une scierie est un impact indirect puisqu'il s'agit de l'achat d'un service (transport de bois) de la part de la scierie. Les achats du camionneur pour l'essence, les assurances, les réparations du camion, etc. représentent aussi des impacts indirects. Un autre exemple est l'achat de nourriture d'un restaurant auprès de ses fournisseurs. Les dépenses qui sont par la suite engagées par les agriculteurs pour leur permettre de répondre à la demande du restaurant pour des produits du terroir représentent aussi des impacts indirects.

Impacts induits

Les retombées économiques induites sont générées par les dépenses des consommateurs (travailleurs forestiers, travailleurs d'usines de transformation de bois, camionneurs, fermiers, etc.).

Les modèles se divisent en deux catégories principales : le calcul des retombées économiques par province et le calcul des retombées économiques par MRC et Région administrative au Québec. Nous allons débiter par une description du fonctionnement typique du modèle interprovincial, suivi du modèle inter-MRC.

Modèle Interprovincial

Une simulation débute quand on introduit dans le modèle un vecteur de dépenses, la plupart du temps par biens (au niveau de 476 biens), ou par

industrie (117 industries). L'algorithme principal débute par le calcul des importations qui proviennent des autres pays ainsi que de chacune des autres neuf provinces canadiennes et soustrait ces importations du vecteur de dépenses. Ainsi, l'argent qui reste dans le modèle est pour l'instant le montant qui va effectivement demeurer dans l'économie québécoise pour une ronde de dépenses.

Le modèle détermine alors les industries qui vont produire les biens consommés initialement (vecteur de dépenses initiales). Par exemple, si les dépenses initiales comprennent 5 M\$ pour le transport de bois d'œuvre, ce montant va se retrouver dans l'industrie du transport par camion.

À partir de ces données de ventes par industrie, le modèle va extraire la composante PIB (valeur ajoutée). Enfin, les revenus de taxation des gouvernements sont calculés pour quatre catégories principales de recettes : impôt sur le revenu des particuliers, taxes de ventes (TPS et TVQ), taxe sur les profits des corporations et autres taxes indirectes (taxes d'accise, etc.). Les revenus pour le gouvernement du Québec vont aussi inclure les droits de coupe.

La deuxième ronde de dépenses sera celle des entreprises qui font des achats pour répondre à la demande initiale. Par exemple, afin de satisfaire à la demande des scieries pour le transport de bois d'œuvre, les camionneurs vont acheter de l'essence, des pneus, etc. À la troisième ronde de dépenses, les stations-service qui vendent l'essence vont à leur tour faire des achats. Le modèle va continuer à itérer pour un maximum de 15 ans après la dépense initiale. À chaque ronde (cycle) de dépense, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois facteurs principaux : les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces, les divers impôts et taxes prélevés par les gouvernements et l'épargne des ménages et des entreprises.

Puisque le modèle est un modèle interprovincial, à chacune des rondes de dépense, des achats dirigés vers les entreprises québécoises en provenance des autres provinces entrent dans le modèle. Ceci permet un calcul plus précis des vraies retombées économiques puisque les entreprises

québécoises sont des fournisseurs majeurs pour diverses industries réparties dans diverses provinces.

Impacts induits : les dépenses des ménages

Les impacts induits sont calculés par une simulation spéciale du modèle qui s'appelle une simulation fermée. Ce qui signifie que les ménages peuvent dépenser leurs salaires selon une structure des dépenses de consommation spécifique au Québec. Puisque les dépenses de consommation représentent plus de 60 % de l'économie canadienne et québécoise, il est important de pouvoir faire un calcul précis des impacts induits afin d'avoir une vue d'ensemble complète de toutes les retombées économiques.

Afin de s'assurer que les impacts induits ne sont pas surestimés, diverses mesures sont prises par le modèle. Par exemple :

- L'impôt fédéral et du Québec sur le revenu des particuliers sont tous les deux prélevés avant que les ménages ne dépensent leurs salaires.
- Les contributions sociales des travailleurs (cotisations de l'assurance-emploi, des fonds de pension publics et privés, etc.) sont prélevées.
- Un taux de 92 % est utilisé pour la propension moyenne à consommer (PMC) (le reste, 8 %, est considéré comme l'épargne des ménages). Ceci est très conservateur puisque que la PMC des ménages Québécois était près de 97 % en 2001.

Les autres statistiques sur les retombées économiques induites sont calculées par le modèle à partir du tableau des Ventes induites par industrie, suivant la méthode expliquée pour les impacts directs endogènes.

Impacts totaux : un portrait complet des retombées économiques

Les impacts totaux sont la somme des impacts directs, indirects et induits. En agrégation, ces statistiques fournissent un portrait complet des retombées économiques générées par les dépenses initiales utilisées pour démarrer la simulation. Il est à noter ici que puisqu'il s'agit d'un modèle interprovincial, les revenus de taxation du gouvernement fédéral comprennent l'ensemble des recettes fédérales pour les dix provinces canadiennes.

Modèle Inter-MRC

Le modèle au niveau des MRC du Québec est capable d'estimer les retombées économiques d'une dépense dans une MRC donnée pour chacune des MRC de la province. Au Québec, le modèle calcule les retombées économiques pour les 99 MRC et 17 Régions administratives.

Le modèle au niveau des MRC fonctionne en parallèle avec l'algorithme interprovincial et contient le même nombre de biens et services (476) et d'industries (117). Ce fonctionnement parallèle assure que le modèle demeure en équilibre et que la somme des retombées économiques par MRC ou par Région administrative est la même ou très près des données pour la province de Québec générées par le modèle interprovincial.

Donc, deux modèles tournent simultanément dans le modèle régional (Inter-MRC), simulant ainsi le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et québécoise (modèle régional). Ce qui signifie qu'un modèle avec un ensemble de matrices de dimension 15 (années) x 476 (biens et services) x 117 (industries) x 10 (provinces) tourne en parallèle avec un autre modèle de dimensions 15 (années) x 476 (biens et services) x 117 (industries) x 99 (MRC).

Les transactions entre les industries dans les MRC sont calculées de la même manière que dans le modèle interprovincial : à l'aide d'une matrice complexe en trois dimensions des transactions de biens et services. Des

algorithmes sophistiqués ont été développés pour calculer les flux entre chacune des 99 MRC et les 98 autres. Ces algorithmes tiennent compte d'une foule de facteurs incluant la demande locale, la demande du Québec, les capacités productives des industries locales au niveau des biens et des services, la capacité productive de l'ensemble de la province, etc.

Le modèle régional calcule les mêmes statistiques que le modèle interprovincial, mais au niveau des MRC et des Régions administratives. En plus, une matrice de l'impact sur la migration de la population entre les 17 Régions administratives est générée.

III – DONNÉES POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

A - Opérations

L'industrie forestière est un important employeur dans les deux MRC, mais surtout dans la MRC d'Antoine-Labelle. Le Tableau III.A-1 liste les 16 usines qui ont le plus haut Volume total autorisé (VTA) de bois : 12 des usines sont dans la MRC d'Antoine-Labelle et 4 sont dans la MRC des Laurentides. Toutes ces usines ont un VTA d'au moins 12 000 mètres cubes de bois par année.

Il y a un total de 65 usines de transformation du bois qui ont un VTA dans la région des Hautes-Laurentides : 42 dans Antoine-Labelle et 23 dans la MRC des Laurentides. Les 16 usines (soit 24,6 % du nombre total d'usines dans la région) qui sont dans le Tableau III.A-1 représentent à elles seules 96,3 % du VTA total des Hautes-Laurentides (1 957 990 mètres cubes). Ces 16 usines sont aussi les plus grands bénéficiaires des Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. En effet, presque la totalité des CAAF (99,9 %) attribuées à des usines de la région des Hautes-Laurentides en provenance des Aires Communes 61 et 64 sont détenus par ces 16 usines.

Les volumes totaux de CAAF dans les Aires Communes 61 et 64 des Hautes-Laurentides sont de 1 553 500 mètres cubes par année. De ce total, 491 100 mètres cubes (soit 31,6 %) sont attribués à des usines situées à l'extérieur de la région. Les plus grands bénéficiaires à l'extérieur de la région sont Louisiana Pacifique Canada Division Québec St. Michel (OSB) avec 164, 800 mètres cubes, suivi de près par Papier Frasier de Thurso avec 163 200 mètres cubes. En troisième place, il y a Lauzon (Thurso) - Ressources forestières Inc avec 93 100 mètres cubes, suivi de la Scierie Carrière de Lachute avec 29 800 mètres cubes et Jean Riopel Inc avec 18 000 mètres cubes. Enfin, Industrie Maibec Division Saint-Théophile est sixième avec 12 800 mètres cubes.

TABLEAU III.A-1

Principaux transformateurs de bois et bénéficiaires de CAAF, MRC d'Antoine-Labelle, mètres cubes, 2004

Bénéficiaires	Volume Total Autorisé	Volume CAAF Hautes-Laurentides	Volume CAAF Hors Laurentides	Volume autres provenances
Max Meilleur et Fils	410 500	338 200	0	72 300
Uniboard Canada	228 950	0	0	228 950
Les bois Feuillus de la Lièvre	151 300	134 400	0	16 900
Commonwealth Plywood	134 700	0	114 300	20 400
Henri Radermaker & Fils	116 600	88 600	0	28 000
Bellerive Ka'n'enda (sciage)	102 100	86 000	0	16 100
Bellerive Ka'n'enda (déroulage)	56 700	21 400	24 100	11 200
Scierie Bondu	56 400	37 900	15 000	3 500
152599 Canada	25 400	8 100	6 000	11 300
Bois K.M.S. (GMI)	22 400	4 200	15 100	3 100
JYB Papineau	12 600	4 000	0	8 600
C Meilleur	12 100	10 000	0	2 100
Total 12 usines Antoine-Labelle	1 329 750	732 800	174 500	422 450
Total toutes les usines MRC	1 389 570			
Pourcentage toutes usines MRC	95,7 %			
Pourcentage représenté par CAAF		68,2 %		

Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

La scierie Max Meilleur et Fils de Ferme-Neuve possède le plus grand VTA de la Région administrative des Laurentides. Son VTA de 410 500 mètres cubes de bois représente 21,0 % du volume autorisé pour les 65 usines de la région des Hautes-Laurentides (et 29,5 % pour les usines de la MRC d'Antoine-Labelle). La scierie Claude Forget est deuxième avec un VTA estimé à 350 000 mètres cubes. Uniboard Canada, division de Mont Laurier, est le troisième plus grand transformateur de bois des Hautes-

Laurentides avec un VTA de 228 950 mètres cubes. Il faut noter ici que ce volume est composé à 100 % de sous-produits des usines de sciage et que par conséquent cette usine n'utilise pas de bois rond.

TABLEAU III.A-1 (suite et fin)

Principaux transformateurs de bois et bénéficiaires de CAAF, MRC des Laurentides et total combiné Hautes-Laurentides, mètres cubes, 2004

Bénéficiaires	Volume Total Autorisé	Volume CAAF Hautes-Laurentides	Volume CAAF Hors Laurentides	Volume autres provenances
Claude Forget Inc.	350 000	238 200	14 000	97 800
Bois Oméga	90 000	14 400	22 300	53 300
Commonwealth Plywood	69 900	58 800	0	11 100
Les Produits Forestiers B & B	45 200	17 200	18 200	9 800
Total 4 usines MRC Laurentides	555 100	328 600	54 500	172 000
Total toutes les usines MRC	568 420			
Pourcentage toutes usines MRC	97,7 %			
Pourcentage représenté par CAAF		69,0 %		
TOTAL COMBINÉ HAUTES-LAURENTIDES				
Total combiné de ce tableau	1 884 850	1 061 400	229 000	594 450
Total toutes usines les 2 MRC	1 957 990			
Pourcentage toutes usines 2 MRC	96,3 %			
Pourcentage représenté par CAAF		68,5 %		

Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Il est à noter que le volume de CAAF attribué à 11 des 12 usines avec le plus grand VTA de la MRC d'Antoine-Labelle représente 68,2 % du VTA (732 80+174 500 mètres cubes sur un VTA de 1 329 750). Le reste provient des forêts privées et de sous-produits des usines de sciage. La situation dans la MRC des Laurentides est semblable alors que le volume de CAAF est équivalent à 69,0 % du VTA pour les quatre plus grandes usines (328

600+54 500 mètres cubes sur un VTA de 555 100). Au total pour les Hautes-Laurentides, les CAAF représentent 68,5 % du VTA (1 061 400+229 000 mètres cubes sur un VTA de 1 884 850) des 16 plus grandes usines de transformation de la région. Les autres 594 450 mètres cubes, (31,5 %) proviennent de la forêt privée de la Région administrative des Laurentides, du reste du Québec et des États-Unis ainsi que de sous-produits des usines de sciage.

1. Entreprises, nombre d'employés et ventes

Alors que les retombées économiques au niveau du récréotourisme seront calculées à partir des dépenses des visiteurs, celles de l'industrie forestière seront calculées à partir des dépenses des entreprises dans cette industrie. Il est donc essentiel de pouvoir identifier les entreprises, le nombre de leurs employés ainsi que leur chiffre d'affaires pour les secteurs d'activités suivants :

- La coupe de bois;
- Les services forestiers (sylviculture, planification forestière, etc.);
- La transformation de la fibre :
 - Scieries;
 - Déroulage, contre-plaqué et panneaux;
 - Portes et fenêtres et autre menuiserie;
 - Autres (boîtes, maisons préfabriquées, etc.)
 - Meubles en bois.

Il y a plusieurs sources de données qui existent pour les entreprises actives dans l'industrie forestière. Ceci est surtout le cas au niveau de la transformation du bois. Parmi les sources de données, on en distingue cinq principales qui sont utilisées pour cette étude :

- Les bases de données du Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP). Toutes les usines qui transforment du bois au Québec doivent posséder un permis d'exploitation du

MRNFP. Le ministère possède donc de l'information sur ces entreprises dans ses bases de données.

- Certaines données collectées à l'aide d'enquêtes ou de sondages auprès des entreprises manufacturières existent au niveau local. Ces données sont souvent relativement récentes et peuvent souvent être considérées comme les plus précises disponibles, surtout au niveau des entreprises individuelles.
- Le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) possède une base de données sur les industries manufacturières, les grossistes et les fournisseurs de services. Cette base de données est extensive (plus de 25 000 entreprises y sont fichées) et possède de nombreuses entreprises actives dans l'industrie forestière. Des informations comme le nom, l'adresse, le nombre d'employés et le chiffre d'affaires sont disponibles. Malheureusement, l'inscription dans cette base de données est purement volontaire, ce qui signifie qu'elle ne représente qu'une partie de l'univers de l'industrie forestière. Cependant, il semble que la base du CRIQ possède une partie importante de l'ensemble des entreprises de transformation du bois au Québec.
- Le registre des entreprises de Statistique Canada est une base de données dérivée de plusieurs autres sources de données de l'agence fédérale. Cette base de données couvre, en théorie du moins, l'ensemble de l'univers du secteur privé au Canada. Les données sont publiées deux fois par année et sont organisées par province, par comté (MRC au Québec) ainsi que par municipalité. De plus, l'information est disponible pour un maximum de 931 industries et 8 catégories de nombre d'employés : 1-4, 5-9, 10-19, 20-49, 50-99, 100-199, 200-499 et 500 employés et plus.

En utilisant l'information disponible dans cette base de données, il est possible d'estimer de façon assez précise le nombre d'employés pour chacune des industries forestières. Cependant, cette source de données a ses faiblesses. Mentionnons entre autres le fait que certains

employeurs sont parfois assignés un lieu géographique autre que celui où se trouve effectivement l'usine (et les emplois), que certaines entreprises sont parfois dans la mauvaise industrie (par exemple scieries au lieu de contre-plaqué) et que le calcul du nombre d'emplois n'est qu'une estimation basée sur les catégories d'emplois. Néanmoins, cette base de données demeure l'une des meilleures sources d'information disponible sur les entreprises.

- Plusieurs données au niveau des emplois, des ventes et du nombre d'employés dans plusieurs secteurs de l'économie (incluant l'industrie forestière) sont publiées par Statistiques Canada pour le Québec. Ces données sont utilisées de manière indirecte pour valider certaines des informations obtenues des autres sources de données. Par exemple, les données sur les ventes par employés calculées à partir de la base de données du CRIQ sont comparées aux données à celles de Statistique Canada pour s'assurer de la qualité des données qui seront utilisées dans le modèle de calcul des retombées économiques.

L'utilisation concurrente de ces sources de données donne les données contenues dans les tableaux III.A-2, III.A-3 et III.A-4. Le tableau III.A-2 donne l'information pour le nombre des industries qui existe dans les bases de données du CRIQ et du Registre des entreprises de Statistique Canada. Le tableau III.A-3 fournit le nombre d'employés et le montant estimé des ventes.

Comme le démontre le Tableau III.A-2, le nombre d'entreprises actives dans la coupe de bois et les services forestiers est beaucoup plus élevé dans la MRC d'Antoine-Labelle que dans celle des Laurentides : 57 et 19 entreprises respectivement pour la récolte (exploitation forestière) et 9 et 1 entreprises pour les services forestiers (ylviculture, etc.). En plus du fait que la coupe de bois est plus importante dans la MRC d'Antoine-Labelle que dans la MRC voisine, il est fort probable que des entreprises situées dans Antoine-Labelle réalisent une partie de l'exploitation forestière dans la MRC des Laurentides.

TABLEAU III.A-2

Nombre de entreprises dans l'industrie forestière, MRC Antoine-Labelle et des Laurentides, 2002

Industries	Antoine-Labelle	MRC Laurentides
Récolte	60	19*
Services	9	1
Total récolte et services	69	20
Première transformation		
Scieries, bardeau, préservation	24	10
Déroulage et panneaux	2	1
Total première transformation	26**	11**
Deuxième transformation		
Portes et fenêtres, menuiserie	9	4
Éléments de charpente, boîtes, etc.	12	3
Meubles en bois	12	22
Total deuxième transformation	33	29
Total transformation	59	40
Total des entreprises	128	60

* Estimation basée sur le Registre des entreprises de Statistique Canada.

** Le registre des entreprises du MRNFP mentionne 42 transformateurs dans la MRC d'Antoine-Labelle et 23 dans la MRC des Laurentides, pour un total de 65. Seuls les tranformateurs qui ont pu être identifiés comme étant actifs dans les Hautes-Laurentides sont dans ce tableau.

Sources :

1. Portrait des usines de transformation du bois, MRC des Laurentides, Pierre Mathieu Foresterie Conseil Inc., juin 2002
2. Répertoire des entreprises de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, Centre local de développement de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, janvier 2004.
3. Répertoire des entreprises de la M.R.C. des Laurentides, Centre local de développement de la M.R.C. des Laurentides, 2004.

Pour les industries de première transformation de bois, le nombre d'entreprises dans la MRC d'Antoine-Labelle est beaucoup plus élevé que pour la MRC voisine : un total de 26 usines pour la première (incluant 24 scieries, usine de bardeau et préservation du bois) comparé à seulement 11 usines (dont 10 scieries) pour la MRC des Laurentides. Cette situation est probablement le reflet de la proximité relative de la MRC d'Antoine-Labelle des sources de bois rond. En effet, une large part de la récolte de fibre dans la Région administrative des Laurentides (environ 80 %) provient de la MRC d'Antoine-Labelle. Étant donné le coût important de transport de la matière ligneuse brute de la forêt à l'usine, les entreprises de première transformation du bois situées à proximité des sources de bois rond profitent d'un avantage au niveau des coûts de la matière première. Les politiques publiques des dernières décennies qui favorisent la transformation sur place du bois ont probablement aussi joué un rôle dans l'importante présence des usines de première transformation dans Antoine-Labelle.

Il est remarquable de constater que le secteur de la transformation secondaire (aussi appelé de deuxième transformation) est distribué de façon beaucoup plus égale entre les deux MRC : 33 usines dans Antoine-Labelle (dont 12 de meubles et armoires de cuisine) et 29 dans la MRC des Laurentides (dont 22 fabriquant des meubles et armoires de cuisine). Les coûts de transport unitaires des produits de première transformation utilisés dans la fabrication des produits de deuxième transformation (aussi appelés produits à valeur ajoutée) sont moindres que pour le bois rond. Il est par conséquent plus facile pour de telles entreprises de choisir leur lieu d'opération en se basant sur différents critères dont la proximité des marchés pour les produits finis.

Le Tableau III.A-3 contient une liste des plus importants employeurs de l'industrie forestière dans chacune des deux MRC, c'est-à-dire ceux qui ont plus de 20 employés. Le lecteur peut consulter l'Annexe A pour une liste plus exhaustive des entreprises actives dans l'industrie forestière. Presque tous ces grands employeurs se retrouvent dans les industries du sciage, du déroulage, des panneaux, de la coupe de bois, des services forestiers ou du transport du bois et des produits du bois. Les deux exceptions sont Fenêtres

M.Q. et Radisson Design dans la MRC des Laurentides avec 60 et 50 employés respectivement.

Le plus important employeur de l'industrie forestière dans la MRC d'Antoine-Labelle est la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides. Avec un total de 568 employés, dont plusieurs sont membres de la coopérative, celle-ci est probablement le plus important employeur de l'industrie forestière pour l'ensemble de la Région administrative des Laurentides. La coopérative est active dans la coupe de bois (315 employés) ainsi que dans les services forestiers (253 employés) : pépinière, plantation, planification, etc.

Les Produits Forestiers Bellerive Ka'N'enda sont en deuxième place avec un total de 241 employés répartis entre leur usine de sciage (102 employés) et l'usine de déroulage (139 employés). Uniboard Canada est troisième avec un total de 145 employés répartis entre les deux usines de panneaux particules de Mont Laurier (105 employés) et du Lac-des-Îles (45 employés). Max Meilleur et Fils, la plus importante scierie des Laurentides avec un VTA de 410 500 mètres cubes, est au quatrième rang avec un total de 140 employés à son usine de Ferme-Neuve. La scierie Les Bois feuillus de la Lièvre suivent avec 113 employés à leur usine de Sainte-Anne-du-Lac.

Il est à noter que deux entreprises de camionnage sont incluses sur la liste dans un but de fournir un portrait aussi complet que possible des plus importants employeurs actifs dans l'industrie forestière. Ces deux entreprises sont Bourboule Transport de Ferme-Neuve avec 80 employés et Charrette Transport de L'Annonciation avec 40 employés. Ces entreprises ne sont pas présentes dans les autres tableaux du rapport puisque les entreprises de camionnage sont considérées comme des sous-traitants aux entreprises forestières. Les emplois générés par l'industrie forestière seront calculés de manière indirecte par le modèle de retombées économiques.

Au total, les 21 (sans les deux entreprises de transport) plus grands employeurs de la MRC d'Antoine-Labelle dans le secteur de l'industrie forestière ont 1 860 employés (les entreprises de camionnage sont ici

exclues), ce qui représente environ 76 % du nombre total d'emplois dans ce secteur (voir Tableau III.A-4).

TABLEAU III.A-3

Les plus importants employeurs de l'industrie forestière dans la MRC d'Antoine-Labelle, 20 employés et plus

Nom des entreprises	Activités	Emplois
1. Coop. Forest. Hautes-Laurentides	Coupe et services	568
2. Prod. Forest. Bellerive Ka'N'enda	Scierie et déroulage	241
3. Uniboard Canada	Panneaux	150
4. Max Meilleur & Fils. Ltée.	Scierie	140
5. Les Bois feuillus de la Lièvre	Scierie	113
6. Bourboule Transport	Camionnage	80
7. Coop Forestière de la Petite Nation	Coupe de bois	80
8. Exploitation JYB Papineau	Coupe de bois	75
9. Papineau & Dufour Ltée.	Coupe de bois	75
10. Commonwealth Plywood	Scierie	75
11. S.E.R.A.F. de Labelle	Services forestiers	70
12. MC Forêt Inc.	Coupe de bois	48
13. Henri Radermaker & Fils inc.	Scierie	43
14. Charrette Transport	Camionnage	40
15. C.S.A. Aménagement Forestier	Services forestiers	35
16. Les Créations Madéro Ltée.	Coupe de bois	34
17. Entreprise J-Maurice Papineau	Coupe de bois	25
18. Tronçonnage Denis Varennes	Coupe de bois	25
19. Bois K.M.S.	Préservation du bois	22
20. Scierie Bondu	Scierie	21
21. Gestiforêt inc.	Services forestiers	20
Total sans les entreprises de transport		1 860
Pourcentage de l'emploi total ind. forêt		75,7 %

Sources :

1. Répertoire des entreprises de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, Centre local de développement de la M.R.C. d'Antoine-Labelle, 2004.
2. Propriétaires d'entreprises forestières de la MRC.

TABLEAU III.A-3 (Suite et fin)

Les plus importants employeurs de l'industrie forestière dans la MRC des Laurentides, 20 employés et plus

Nom des entreprises	Activités	Emplois
1. Claude Forget	Scierie	105
2. Bois Oméga	Scierie	100
3. Radisson Design	Produits divers	70
4. Fenêtres M.Q.	Fenêtres	60
5. Commonwealth Plywood	Scierie	30
6. Arontec (Maison d'autrefois)	Maisons préfab.	25
7. Placages B.R.V.	Déroulage	20
Total employeurs 20 employés et plus		410
Pourcentage de l'emploi total ind. forêt		68,0 %

Sources :

1. Portrait des usines de transformation du bois, MRC des Laurentides, Pierre Mathieu Foresterie Conseil Inc., juin 2002
2. Répertoire des entreprises de la M.R.C. des Laurentides, Centre local de développement de la M.R.C. des Laurentides, 2004.
3. Propriétaires d'entreprises forestières de la MRC.

Les sept entreprises avec au moins 20 employés dans la MRC des Laurentides sont dans la suite du Tableau III.A-3. Les deux plus importants employeurs sont des scieries : Claude Forget avec 105 employés (après son rachat des installations de la Scierie GM Dufour) et Bois Oméga avec 100 employés. En troisième et quatrième place, on retrouve Radisson Design, 70 employés, et Fenêtres M.Q., le plus important fabricant de fenêtres des Laurentides avec 60 employés.

Les sept plus importantes entreprises dans le secteur de l'industrie forestière de la MRC des Laurentides emploient un total de 410 personnes, soit environ 68 % du nombre total de travailleurs actifs dans ce secteur. Ce

qui est un peu plus bas que la concentration des emplois constatée pour Antoine-Labelle (76 %).

Les emplois et les ventes par industrie du Tableau III.A-4 ont été calculés à partir de l'information contenue dans les Tableaux III.A-2 et II.A-3 et de données provenant de d'autres sources de données (MRNFP, Statistique Canada, etc.). L'Annexe B contient le détail du calcul des chiffres de vente. Le nombre total d'emplois directs dans le secteur de l'industrie forestière dans les Hautes-Laurentides est estimé à 3 059, soit 2 456 dans la MRC d'Antoine-Labelle et 603 dans celle des Laurentides. Il est à noter que les emplois dans ce tableau incluent des emplois saisonniers et que par conséquent ces données sur l'emploi devront être corrigées pour être sur une base de personnes-année. Ce qui sera fait dans la section VI.A.

Le chiffre d'affaires total est estimé à 347,8 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle et à 109,8 M\$ pour les entreprises situées dans la MRC des Laurentides, soit un total de 457,6 M\$ pour la région des Hautes-Laurentides. Le secteur le plus important dans la MRC d'Antoine-Labelle en termes d'emplois est la récolte d'arbres avec 908 emplois. Les services forestiers emploient un autre 545 travailleurs pour un grand total de 1 453 personnes et des ventes totales de 88,8 M\$ annuellement. C'est dans ces deux industries que le phénomène de saisonnalité est le plus important. La première transformation du bois (scieries et déroulage) est le deuxième plus grand employeur et le plus important au niveau des ventes avec 826 travailleurs et 174,5 M\$ de ventes annuelles. La transformation primaire est dominée par les scieries avec 582 travailleurs et des ventes de 119,8 M\$.

La deuxième transformation emploie 177 travailleurs et a des ventes de 84,5 M\$. Il faut noter ici que l'usine d'Uniboard Canada du Lac-des-Îles domine cette catégorie avec 60,0 M\$ de ventes sur un total pour le secteur de 84,5 M\$. Cette usine a été classifiée dans la deuxième transformation car ses panneaux servent directement dans l'industrie du meuble ainsi que des planchers de bois flottant. Il s'agit donc d'une production à relativement haute valeur ajoutée (comparé aux produits communs de l'industrie des panneaux).

Selon nos sources de données, il n'y a que 70 travailleurs dans l'industrie de la récolte de bois dans la MRC des Laurentides. Cette donnée semble faible à premier abord, mais il faut noter que 93,2 % de la récolte de bois des Hautes-Laurentides (1 479 920 mètres cubes) provient de la MRC d'Antoine-Labelle (récolte totale de 1 378 862 mètres cubes). Voir le Tableau III.A-5. Si on calcule le nombre de mètres cubes récoltés par travailleur dans la MRC d'Antoine-Labelle et qu'on applique cette moyenne au volume de récolte dans la MRC des Laurentides, on obtient 67 travailleurs. Ce qui est très près des données du Registre des entreprises qui a été utilisé pour calculer ce nombre de 70 travailleurs.

Le nombre de travailleurs dans l'industrie des services forestiers est très faible, avec deux emplois. Cependant, il est possible que la plupart des entreprises qui effectuent ce travail (par exemple la plantation d'arbres) soient situées dans la MRC d'Antoine-Labelle et réalisent les travaux sylvicoles à partir de celle-ci.

L'industrie de première transformation emploie 285 personnes dans la MRC des Laurentides avec des ventes totales estimées à 60,3 M\$. Les scieries et usines de déroulage dominant avec 265 emplois et 55,3 M\$ de ventes annuelles. Le secteur de la deuxième transformation est aussi une composante importante de l'industrie forestière dans cette MRC avec 246 emplois et des ventes de 44,2 M\$. L'industrie des portes et fenêtres et autres éléments de menuiserie est particulièrement importante dans cette MRC avec 137 emplois et des ventes estimées à 27,9 M\$ par année.

TABLEAU III.A-4**Emplois et ventes (estimation, M\$ de dollars) de l'industrie forestière, MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2003-04**

Industries	Antoine-Labelle		MRC Laurentides		Total Hautes-Laurentides	
	Emplois	Ventes	Emplois	Ventes	Emplois	Ventes
Récolte	908	73,8 \$	70*	5,2 \$	978	79,0 \$
Services forestiers	545	15,0 \$	2	0,1 \$	547	15,1 \$
Total récolte et services	1 453	88,8 \$	72	5,3 \$	1 525	94,1 \$
Première transformation						
Scieries, bardeau, préservation	582	119,8 \$	265	55,3 \$	847	175,1 \$
Déroutage et panneaux	244	54,7 \$	20	5,0 \$	264	59,7 \$
Total première transformation	826	174,5 \$	285	60,3 \$	1 111	234,8 \$
Deuxième transformation						
Panneaux meubles et planchers	45	60,0 \$	0	0,0 \$	45	60,0 \$
Portes et fenêtres, menuiserie	34	6,9 \$	137	27,9 \$	171	34,8 \$
Éléments de charpente, boîtes, etc	75	15,2 \$	48	9,8 \$	123	25,0 \$
Meubles en bois	23	2,4 \$	61	6,5 \$	84	8,9 \$
Total deuxième transformation	177	84,5 \$	246	44,2 \$	423	128,7 \$
Total transformation	1 003	259,0 \$	531	104,5 \$	1 534	363,5 \$
Total des entreprises	2 456	347,8 \$	603	109,8 \$	3 059	457,6 \$

* Estimation basée sur le Registre des entreprises de Statistique Canada.

Sources des données de l'emploi :

1. Répertoire des entreprises de la MRC d'Antoine-Labelle, Centre local de développement de la MRC. d'Antoine-Labelle, 2004.
2. Portrait des usines de transformation du bois, MRC des Laurentides, Pierre Mathieu Foresterie Conseil Inc., juin 2002
3. Propriétaires d'entreprises forestières des deux MRC.

Sources des estimations des chiffres de vente : voir Annexe B pour le calcul détaillé des chiffres de vente.

Les données au sujet du volume de bois récolté dans chacune des deux MRC sont fort révélatrices sur la disponibilité de la ressource dans la Région administrative des Laurentides. Ainsi que le montre le Tableau III.A-5, le volume total récolté en 2003 sur les terres publiques était de 1 127 038 mètres cubes de bois dans la MRC d'Antoine-Labelle et de 43 969 mètres cubes dans la MRC des Laurentides. Le volume total récolté sur les terres

TABLEAU III.A-5

Volume de la récolte de bois par MRC pour Antoine-Labelle et les Laurentides, terres publiques et terres privées, mètres cubes, 2003

	Antoine-Labelle		MRC des Laurentides		Total Hautes-Laurentides		
	Terres Publiques	Terres Privées	Terres Publi.	Terres Priv.	Terres Publiques	Terres Privées	Total
SEPM	538 059	64 993	8 800	25 257	546 859	90 250	637 109
Autres résin.	34 124	8 799	3 981	267	38 105	9 066	47 171
Total résineux	572 183	73 792	12 781	25 524	584 964	99 316	684 280
Feuillus sauf tremble	483 762	71 864	30 454	17 484	514 216	89 348	603 564
Tremble	71 093	106 168	734	14 081	71 827	120 249	192 076
Total feuillus	554 855	178 032	31 188	31 565	586 043	209 597	795 640
Récolte totale	1 127 038	251 824	43 969	57 089	1 171 007	308 913	1 479 920
En pourcentage	96,2 %	81,5 %	3,8 %	18,5 %	100 %	100 %	100 %

SEPM : Sapin, épinette, pin et mélèze

Sources :

1. Récolte sur terres publiques : MRNFP
2. Récolte sur terres privées : Syndicat des producteurs forestiers de Labelle et Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides.

publiques de la Région administrative des Laurentides en 2003 est de 1 185 264 mètres cubes. Ainsi, à elle seule la MRC d'Antoine-Labelle compte

pour 95,1 % de la récolte totale sur les terres publiques dans la Région administrative. La MRC des Laurentides est loin derrière avec 3,7 %. Ce qui signifie que 98,8 % de la récolte sur les terres publiques est dans la région des Hautes-Laurentides.

Il est aussi intéressant de constater la composition de la récolte de fibre par espèce d'arbre dans chacune des deux MRC. La récolte est divisée en deux parts presque égales entre les résineux (572 183 mètres cubes ou 50,8 %) et les feuillus (554 855 mètres cubes ou 49,2 %). Les espèces dominantes dans la MRC d'Antoine-Labelle sont le sapin, épinette, pin et mélèze (SEPM) avec 94 % de la récolte de résineux et 47,7 % de la récolte totale. La catégorie SEPM est suivie de près par les feuillus autres que le tremble (aussi appelé feuillu dur) avec une récolte de 483 762 mètres cubes, équivalent à 87,2 % de la récolte de feuillus et à 42,9 % de la récolte totale de fibre.

La composition de la récolte sur les terres publiques dans la MRC des Laurentides est fort différente. Les feuillus dominent avec un volume de 31 188 mètres cubes, soit 70,9 % de la récolte totale sur terres publiques alors que les résineux ne comptent que pour 29,1 %, avec 12 781 mètres cubes. Les feuillus dur dominent largement avec 97,6 % de la récolte de feuillus et 69,3 % de la récolte totale de fibre. La catégorie SEPM suit loin derrière avec un volume de 8 800 mètres cubes, soit 68,8 % des résineux et 20 % de la récolte totale.

La composition de la récolte sur les terres privées est aussi fort intéressante. Un total de 251 824 mètres cubes de bois a été récoltés en 2003 dans la MRC d'Antoine-Labelle et un autre 57 087 mètres cubes ont été récoltés dans la MRC des Laurentides. Dans les deux MRC, les feuillus dominent : ils représentent 70,1 % du volume de la récolte dans Antoine-Labelle et 55,3 % dans celle des Laurentides.

Alors que le volume des différentes espèces récoltées sur les terres publiques est généralement représentatif de la biomasse disponible, ce n'est pas toujours le cas sur les terres privées. En effet, les propriétaires de lots boisés et les entrepreneurs forestiers qui achètent et coupent le bois ont

naturellement tendance à couper surtout les espèces qui sont les plus lucratives. Ce phénomène de sélection des espèces les plus lucratives est limité au niveau des feuillus par l'inventaire limité des arbres de haute qualité (sains, droits et de diamètre important) sur les terres privées. Par exemple, dans Antoine-Labelle 36 554 mètres cubes de feuillus durs ont été récoltés pour le sciage. Ces billes, qui sont généralement celles de haute qualité, se vendent 113,70 le mètre cube à l'usine. Un autre 32 322 mètres cubes de feuillus durs a aussi été récolté et a été vendu pour de la pâte à papier au taux moyen de 50,88 le mètre cube.

Dans la MRC des Laurentides, un total de 31 565 mètres cubes de feuillus ont été récoltés sur les terres privées. De ce total, 9 630 mètres cubes étaient des feuillus durs qui ont été vendus pour du sciage. Le reste de la récolte de feuillus durs a été vendu pour de la pâte. Enfin, 13 884 mètres cubes de tremble ont été vendus pour la fabrication de panneaux au taux de 42,13 le mètre cube.

Autre élément intéressant : les feuillus composent 50 % de la récolte sur les terres publiques dans les Hautes-Laurentides et presque 68 % de la récolte sur les terres privées.

2. Dépenses liées à la récolte de bois sur les terres publiques

Puisque le but de cette étude est d'identifier les retombées économiques liées à l'usage des terres publiques, il faut identifier la portion des activités de l'industrie forestière qui dépend de la fibre qui provient des terres publiques. Le Tableau III.A-6 montre les estimations des pourcentages d'emplois et de ventes dans chacune des deux MRC qui dépendent de la fibre récoltée dans les Hautes-Laurentides.

Pour la récolte de bois, les pourcentages ont été calculés en divisant la récolte sur terre publique par la récolte totale de bois pour chacune des deux MRC. Les chiffres utilisés sont ceux du Tableau III.A-5. Pour la MRC d'Antoine-Labelle, le pourcentage est :

$$100 \times (1\,127\,038 / (1\,127\,038 + 251\,824)) = 81,7 \%$$

Pour la MRC des Laurentides, le pourcentage pour la récolte est :

$$100 \times (43\,969 / (43\,969 + 57\,089)) = 43,5 \%$$

Pour les services forestiers, les crédits sylvicoles octroyés pour des travaux sylvicoles sur les terres publiques dans les Hautes-Laurentides et l'aide financière totale accordée par l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Laurentides, pour ce même territoire, ont permis d'établir la proportion des activités réalisées sur les terres publiques. Les pourcentages ont été calculés pour chaque MRC en divisant les crédits sylvicoles par la somme totale des crédits sylvicoles et de l'aide financière accordée par l'Agence des Laurentides.. Les données relatives aux crédits sylvicoles, fournies par le MRNFP, ont été réparties par MRC pour la saison 2003-2004. Pour la même saison d'opération en forêt privée, la répartition par MRC est tirée du Rapport annuel de l'Agence des Laurentides. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, 89,1 % (5 667 777 sur un total de 6 361 597) des crédits sont affectés à des travaux sylvicoles sur les terres publiques. La proportion est de 42,2 % dans la MRC des Laurentides, soit 179 530 sur un total de 424 951).

En ce qui concerne la première et la deuxième transformation, les pourcentages ont été calculés à l'aide des données du Tableau III.A-1. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, le volume attribué à des usines établies dans les Hautes-Laurentides en provenance des forêts publiques de cette région est de 732 800 mètres cubes. Ces mêmes usines ont un Volume total autorisé de 1 100 800 mètres cubes (1 329 750 – 228 950 car l'usine de Uniboard Canada ne s'approvisionne pas en bois rond). Le pourcentage pour la MRC d'Antoine-Labelle se calcule donc comme suit :

$$100 \times (732\,800 / 1\,100\,800) = 66,6 \%$$

Dans la MRC des Laurentides, le ratio se calcule de la même façon, en divisant le volume provenant des CAAF situés dans les Hautes-Laurentides par le Volume total autorisé :

$$100 \times (328\,600 / 555\,100) = 59,2 \%$$

Si on applique les pourcentages calculés au Tableau III.A-6 aux données du Tableau III.A-4, on obtient les emplois et les ventes par industrie forestière que l'on estime créés par la fibre récoltée sur les terres publiques des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

TABLEAU III.A-6

Pourcentage des emplois et ventes qui dépendent du bois récolté sur les terres publiques des Hautes-Laurentides, MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, estimations

Industries	Antoine-Labelle	MRC Laurentides
	Emplois et ventes	Emplois et ventes
Récolte	81,7 %	43,5 %
Services forestiers	89,1 %	42,3 %
Première transformation	66,6 %	59,2 %
Deuxième transformation	66,6 %	59,2 %

Sources des données : Tableau III.A-1, Tableau III.A-5, MRNFP et le Rapport annuel de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Laurentides.

Comme le montre le Tableau III.A-7, on estime à 2 242 les emplois directs dans les entreprises forestières (1 897 dans la MRC d'Antoine-Labelle et 345 dans la MRC des Laurentides) et à 310,3 M\$ leurs ventes (246,2 M\$ dans Antoine-Labelle et 64,1 M\$ dans la MRC des Laurentides) qui sont liés à la transformation des arbres récoltés sur les terres publiques des Hautes-Laurentides. Ce sont ces données qui seront utilisés pour calculer les retombées économiques de l'industrie forestière des Hautes-Laurentides en tandem avec les données du Tableau III.A-9 (voir plus bas).

TABLEAU III.A-7

Emplois et ventes (en M\$ de dollars) de l'industrie forestière qui dépendent du bois récolté sur les terres publiques, MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2003-04

Industries	Antoine-Labelle		MRC Laurentides		Total Hautes-Laurentides	
	Emplois	Ventes	Emplois	Ventes	Emplois	Ventes
Récolte	742	60,3 \$	30	2,3 \$	772	62,6 \$
Services forestiers	486	13,4 \$	1	0,0 \$	487	13,4 \$
Total récolte et services	1 228	73,7 \$	31	2,3 \$	1 259	76,0 \$
Première transformation						
Scieries, bardeau, préservation	388	79,8 \$	157	32,7 \$	545	112,5 \$
Déroulage et panneaux	163	36,4 \$	12	3,0 \$	175	39,4 \$
Total première transformation	551	116,2 \$	169	35,7 \$	720	151,9 \$
Deuxième transformation						
Panneaux meubles et planchers	30	40,0 \$	0	0,0 \$	30	40,0 \$
Portes et fenêtres, menuiserie	23	4,6 \$	81	16,5 \$	104	21,1 \$
Éléments de charpente,boîtes, etc	50	10,1 \$	28	5,8 \$	78	15,9 \$
Meubles en bois	15	1,6 \$	36	3,8 \$	51	5,4 \$
Total deuxième transformation	118	56,3 \$	145	26,1 \$	263	82,4 \$
Total transformation	669	172,5 \$	314	61,8 \$	983	234,3 \$
Total des entreprises	1 897	246,2 \$	345	64,1 \$	2 242	310,3 \$

Sources: Tableaux III.A-4 et III.A-6.

3. Emplois et ventes dans d'autres régions du Québec

Afin de s'assurer que le portrait des retombées économiques du secteur forestier des Hautes-Laurentides soit aussi complet que possible, il faut tenir compte de l'activité économique générée dans les autres régions du Québec par le bois récolté dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. Les usines situées à l'extérieur des Hautes-Laurentides bénéficient d'un CAAF de 491 100 mètres cubes.

Après consultation des bases de données du MRNFP et en tenant compte des volumes de bois récoltés sur les terres publiques et les terres privées dans les Hautes-Laurentides, il a été estimé que les exportations de bois en provenance des terres publiques sont de 370 185 mètres cubes.

Le Tableau III.A-8 fournit le détail de ces exportations de bois. Il faut d'abord souligner que les chiffres de ce tableau sont pour les billots. Un volume additionnel est exporté sous forme de sous-produits du bois en provenance des scieries et des usines de panneaux. Voir la note en bas du tableau.

Il est intéressant de noter que les volumes de bois exportés sont essentiellement les mêmes pour chacun des trois usages : 121 887 mètres cubes pour le sciage, 125 279 mètres cubes pour le déroulage et les panneaux (OSB) et 123 018 mètres cubes destinés à la production de pâte et papiers. Les principaux bénéficiaires de ces exportations sont l'usine de Louisiana Pacific Canada à St-Michel avec 123 224 mètres cubes pour la production de panneaux OSB, l'usine de Papiers Fraser de Thurso avec 123 018 mètres cubes pour la fabrication de papier et Lauzon de Thurso avec 70 178 mètres cubes pour du sciage.

TABLEAU III.A-8**Volume de bois en provenance des forêts publiques des Hautes-Laurentides et exporté pour le bénéfice de transformateurs situés dans d'autres régions du Québec, mètres cubes, 2004, estimations**

Bénéficiaires de CAAF	Région administrative	Sciage	Déroulage et OSB	Pâte et papiers	Total
Industries Maibec (Saint-Théophile)	Mauricie	9 648	0	0	9 648
Industries Manufacturières Mégantic	Estrie	0	1 055	0	1 055
Jean Riopel	Lanaudière	13 568	0	0	13 568
Lauzon (Thurso)- Ressources	Outaouais	70 178	0	0	70 178
Louisiana Pacific Canada (St-Michel)	Lanaudière	0	124 224	0	124 224
Papiers Fraser (Thurso)	Outaouais	0	0	123 018	123 018
Scierie Brigham Inc.	Estrie	3 769	0	0	3 769
Simon Lussier (St-Côme)	Lanaudière	2 261	0	0	2 261
Scierie Carrière	Laurentides	22 463	0	0	22 463
Total		121 887	125 279	123 018	370 185

Note : Aux 370 185 mètres cubes de bois rond s'ajoutent 374 195 mètres cubes de sous-produits du bois (copeaux, etc.) qui sont exportés pour la production de papier, pour un volume total exporté de 744 380 mètres cubes.

Sources :

1. Données du MRNFP pour les usines situées à l'extérieur des Laurentides qui possèdent des CAAF qui sont situés sur le territoire des Hautes-Laurentides.
2. Estimations des volumes de bois en provenance des terres publiques et exportés à des usines situées à l'extérieur des Laurentides basées sur les ratios du Tableau III.A-6 ajustés pour tenir compte de l'origine du bois exporté.

Le Tableau III.A-9 montre les emplois et ventes estimés générés par le bois coupé dans les Hautes-Laurentides et exporté dans d'autres régions du Québec (plus les sous-produits du bois, voir note en bas du Tableau III.A-8). Ainsi, on estime que les usines de pâtes et papiers bénéficient le plus avec 274 emplois et des ventes totales de 95,73 M\$ par année (générés par le total de la fibre exportée pour la production de pâte et papiers, soit 123 018 mètres cubes de billots plus 374 195 mètres cubes de sous-produits du bois pour un total de 497 213 mètres cubes).

Les scieries viennent en deuxième place avec 110 emplois et des ventes estimées de 25,52 M\$. En troisième place on retrouve les usines de déroulage et panneaux OSB avec 42 emplois et des ventes de 7,02 M\$. Donc, un total de 426 emplois directs et des ventes totales de 128,27 M\$ sont générés au Québec à l'extérieur de la Région administrative des Laurentides par les exportations de bois des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

TABLEAU III.A-9

Emplois et ventes générés auprès des entreprises de transformation du bois dans d'autres régions du Québec, estimations, 2004

Industries	Emplois	Ventes M\$
Première transformation		
Scieries	110	25,52 \$
Déroulage et panneaux	42	7,02 \$
Pâtes et papiers	274	95,73 \$
Total	426	128,27 \$

Sources des données :

1. Tableau III.A-8
2. Ratios emplois/mètre cube transformé fournis par le MRNFP.

3. Ventes estimées à partir des emplois, EcoTec Consultants.

Il est important de souligner ici que les chiffres du Tableau III.A-9 sont des estimations basées sur des ratios obtenus du MRNFP et sur la structure moyenne des intrants de ces industries. Comme toute estimation basée sur des sources secondaires, il est probable que les vrais chiffres diffèrent de ceux calculés ici. Cependant, il nous apparaît qu'à la lumière des données disponibles, et après consultation avec des gens du milieu, que ces estimations basées sur les volumes du Tableau III.A-8 sont réalistes.

Il est difficile d'obtenir des données fiables sur les transactions de produits du bois entre les usines de première transformation et celles de deuxième transformation. Pour cette raison, il a été décidé de ne pas tenir compte des emplois de deuxième transformation créés ailleurs au Québec par du bois originaire des forêts des Hautes-Laurentides. Il est donc probable que les emplois et ventes estimés dans le Tableau III.A-9 sous-estiment les retombées économiques générées ailleurs au Québec.

Les données des tableaux III.A-7 et III.A-9 sont celles qui seront utilisées pour calculer les retombées économiques du secteur forestier des Hautes-Laurentides.

4. Ventilation des dépenses

Les ventes des entreprises sont équivalentes à leurs achats (dépenses) plus les profits et les provisions pour l'amortissement des immobilisations. Avant de réaliser les calculs de retombées économiques, il reste à ventiler les dépenses des entreprises de l'industrie forestière et de faire des hypothèses concernant le lieu de production des divers biens et services.

Le tableau III.A-9 montre une première ventilation sommaire réalisée à partir des données de Statistique Canada sur la structure des intrants des entreprises dans l'industrie forestière. Les données de ce tableau serviront de point de départ pour une ventilation plus fine de la structure des achats des

entreprises de l'industrie forestière selon les tableaux d'intrants des tableaux entrées-sorties. Cette ventilation fine permettra d'identifier les achats en biens et services des entreprises du secteur de l'industrie forestière. Ces données seront alors utilisées pour faire les calculs de retombées économiques de l'industrie forestière pour chacune des deux MRC.

Tableau III.A-10

Ventilation des dépenses des entreprises de l'industrie forestière, données pour le Québec, pourcentage, 2002

SCIAN	Industrie	Combustible et électricité	Coût des matières et fournitures	Salaires	Autre valeur ajoutée
113	Coupe	1,5 %	52,3 %	29,3 %	16,9 %
11531	Services	2,1 %	34,3 %	50,0 %	13,7 %
321111	Scieries	2,7 %	59,6 %	16,4 %	21,3 %
3212	Déroulage	2,8 %	50,9 %	21,6 %	24,8 %
32191	Portes & fenêtres	1,2 %	52,7 %	26,3 %	19,8 %
32199	Autres produits	1,8 %	54,2 %	20,7 %	23,3 %
3371	Meubles	1,1 %	45,8 %	26,0 %	27,1 %

Sources :

1. Tableaux 301-0003 et 301-0004 de Statistique Canada Structure des intrants, industrie des services forestiers, Québec.
2. Enquête sur les entreprises de première transformation du bois, MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2003
3. Structure des intrants, industries de transformation du bois, Statistique Canada, divers tableaux.

Des ajustements seront réalisés afin d'éviter le double comptage entre les industries. Par exemple, étant donné que les retombées économiques seront calculées directement pour l'industrie de coupe de bois (à partir de son chiffre de ventes totales dans chacune des deux MRC), le coefficient d'achat de bois rond des usines de transformation (38 % pour les scieries et

30 % pour les usines de déroulage) sera réduit à zéro. Les autres intrants de la catégorie coût des matières premières et fournitures, soit (59,6 % - 38,0 % = 21,6 % pour les scieries et 50,9 % - 30,0 % = 20,9 % pour les usines de déroulage) sont de nature très diverses et incluent les pièces pour l'entretien des véhicules et de l'équipement, la papeterie, le carburant diesel, etc.

La catégorie combustible et électricité inclut les dépenses de carburants comme le diesel et l'essence. Le coût des matières et des fournitures inclut les pièces, la réparation de l'équipement, les services divers, etc. Les salaires représentent les montants versés aux travailleurs : ils ne comprennent pas les contributions de l'employeur pour les fonds de pension, CSST, etc. Enfin, les autres catégories de valeur ajoutée incluent les contributions de l'employeur aux divers fonds de pension, la CSST, l'assurance-emploi, etc, la dépréciation des bâtiments et des équipements ainsi que les profits des entreprises.

B - Investissements

Les retombées économiques d'un secteur sont générées par deux genres de dépenses : les dépenses d'opération qui sont les plus importantes génératrices de bénéfices économiques et les immobilisations, composées de dépenses de construction et d'achat de machineries et d'équipement. Les immobilisations ont des bénéfices à long terme en plus des retombées économiques immédiates : plus grande productivité, etc. Cependant, ces bénéfices à long terme sortent du cadre de cette étude.

Un sondage réalisé auprès des entreprises manufacturières de la MRC d'Antoine-Labelle a révélé que les investissements des entreprises de l'industrie forestière se sont élevés à 114,5 M\$ entre 1997 et 2003, soit sur une période de 7 ans. Ce montant représente une moyenne de 16,4 M\$ par année. Il est intéressant à noter que d'après le sondage, le montant total des investissements dans l'ensemble du secteur manufacturier de la MRC s'élevait à 130,4 M\$ pendant cette même période. Ce qui signifie que l'industrie forestière représentait à elle seule plus de 87 % des investissements du secteur manufacturier dans Antoine-Labelle : une donnée

remarquable qui démontre une fois de plus l'importance de cette industrie pour l'économie des Hautes-Laurentides.

Les données de Statistique Canada sur l'investissement révèlent qu'au Québec les investissements dans le secteur des opérations forestières et des services forestiers représentent 15,7 % des investissements du secteur manufacturier de cette industrie (données de 2003). Donc, pour obtenir un portrait le plus complet possible des investissements reliés à l'industrie forestière, il faut ajouter aux données du sondage du secteur manufacturier mentionné plus haut les investissements dans les entreprises non-manufacturières de l'industrie forestière. Si on augmente les investissements moyens annuels dans le secteur manufacturier de l'industrie forestière dans Antoine-Labelle pour la période 1997-2003 de 15,7 %, on obtient un investissement total de 19,0 M\$ par année.

Les investissements se divisent en deux composantes principales : la construction (usines, etc.) et l'achat de machineries et d'équipement. Les données de Statistique Canada sur l'investissement (données de 2003) dans l'industrie forestière indiquent que la construction représente 12,0 % des dépenses en immobilisation et que le reste, 88,0 %, est composé d'achats d'équipement et de machineries diverses.

Donc, on peut assumer que le total de 19,0 M\$ en investissements annuels dans la MRC d'Antoine-Labelle se divise de la façon suivante : 2,28 M\$ en construction et 16,72 M\$ en achat d'équipement et de machineries. Ce sont ces montants qui seront ventilés par catégories principales d'achat de biens et services d'investissement.

Pour la MRC des Laurentides, comme il n'existe pas à notre connaissance de sondage récent au niveau des investissements dans l'industrie forestière, les données sur l'investissement seront extrapolées à partir de ceux d'Antoine-Labelle. Le meilleur indicateur semble être le nombre d'emplois puisque celui-ci est un bon indicateur de l'importance d'une industrie dans une région donnée. Un autre indicateur qui est aussi valide est le montant des ventes. Les données du tableau III.A-4 démontrent que les emplois et les ventes dans l'industrie forestière de la MRC des

Laurentides représentent 33,6 % et 31,4 % respectivement de l'industrie forestière de la MRC d'Antoine-Labelle.

Si on assume que les investissements dans la MRC des Laurentides sont équivalents à 32 % des investissements dans Antoine-Labelle, on obtient: 0,73 M\$ par année pour la construction et 5,35 M\$ pour la machinerie et l'équipement, pour un grand total de 6,08 M\$ par année. Donc les investissements totaux pour les deux MRC sont estimés 25,08 M\$ par année : 22,07 M\$ pour la machinerie et l'équipement et 3,01 M\$ pour la construction de bâtiments, etc. Ces données seront ventilées et entrées dans le modèle pour calculer les retombées économiques des investissements de l'industrie forestière dans la MRC des Laurentides. Le tableau III.B-1 résume ces données.

Tableau III.B-1

Investissements de l'industrie forestière dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, estimations, 2003

Nom de la MRC	Construction	Machinerie & Équip.	Total
Antoine-Labelle	2 280 000 \$	16 720 000 \$	19 000 000 \$
Laurentides	730 000 \$	5 350 000 \$	6 080 000 \$
Total deux MRC	3 010 000 \$	22 070 000 \$	25 080 000 \$

Sources :

1. Sondage sur l'investissement dans le secteur manufacturier dans la MRC d'Antoine-Labelle
2. Statistique Canada, Tableau 029-0005.

Étant donné que les données qui existent au niveau de l'investissement dans le secteur de l'industrie forestière sont limitées aux industries manufacturières et que les bénéfices économiques au niveau local seraient relativement faibles dû au haut contenu hors-Laurentides de 88 % des dépenses qui sont consacrées à l'achat de machineries et d'équipement, les retombées économiques des investissements du Tableau III.B-1 ne seront pas calculées pour les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

IV–DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA SUR LE TOURISME

A - Opérations

Échantillonnage et estimation des dépenses

Il existe peu de sources de données concernant l'industrie touristique au niveau des dépenses des visiteurs. Il en existe une seule qui fait autorité au niveau des régions sous-du Québec (MRC, etc.). Il s'agit de l'Enquête sur les voyages des Canadiens ainsi que de l'Enquête sur les voyages internationaux de Statistique Canada pour l'année 2002.

Ces données portent sur les visiteurs (incluant les activités touristiques et les activités récréatives) qui ont parcouru 80 Km ou plus (un sens), avec ou sans nuitée. Les données extraites de cette enquête ne sont pas considérées comme parfaitement exactes. Le Tableau IV.A-1 fournit le nombre de questionnaires complétés qui étaient pertinents aux deux MRC qui font l'objet de cette étude.

Le nombre de réponses provenant des touristes québécois par MRC visitée est sans doute suffisant pour calculer les montants dépensés par ceux-ci dans les deux MRC-cibles. Un total de 151 questionnaires dans l'enquête de Statistique Canada a été complété par des Québécois ayant visité la MRC d'Antoine-Labelle en 2002. Puisqu'il est estimé que les visiteurs québécois représentent environ 90 % des dépenses des visiteurs dans cette MRC (voir Tableau IV.A-1), il est permis de penser que les données disponibles pour celle-ci sont suffisamment robustes pour être utilisées dans cette étude.

Ce niveau de confiance ne s'étend pas aux visiteurs non québécois. Avec un échantillonnage de seulement 27 questionnaires complétés, on ne peut prétendre obtenir un intervalle de confiance suffisant pour tout l'ensemble de l'univers des visiteurs hors Québec³, y compris des

³ Le terme visiteurs hors Québec dans ce rapport réfère aux personnes qui visitent le Québec mais qui ne sont pas résidentes du Québec. Ce terme comprend donc les Canadiens des autres provinces ainsi que les visiteurs des autres pays.

Américains de l'est des Etats-Unis ainsi que de ceux qui proviennent des autres pays.

TABLEAU IV.A-1

Nombre de questionnaires complétés qui proviennent des enquêtes de Statistique Canada sur les voyages des Canadiens et sur les voyages internationaux, MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2002

Nom des MRC	Nombre de questionnaires par marché			
	Québécois	Canadiens Hors Québec	Américains Est des ÉU	Outre-mer
Antoine-Labelle	151	4	14	9
Laurentides	323	53	88	156
TOTAL	474	57	102	165

Source : Compilation spéciale pour le CIST-Laurentides effectuée par PRAGMA Tourisme-conseil, données tirées des enquêtes de Statistique Canada sur les voyages des Canadiens (EVC) et les voyages internationaux (EVI), 2002.

L'échantillonnage est significativement plus important pour la MRC des Laurentides. Deux fois plus de questionnaires, soit 323, ont été complétés par des Québécois ayant visité cette MRC en 2002. À condition que l'échantillonnage de Statistique Canada ait été réalisé dans les règles de l'art, on peut considérer que ces données sont probablement fiables. Cependant, au contraire de l'autre MRC, les dépenses des Québécois ne représentent que 48 % des dépenses réalisées par les touristes dans la MRC des Laurentides.

Heureusement, l'échantillonnage au niveau des non Québécois est beaucoup plus élevé pour la MRC des Laurentides que pour celle d'Antoine-Labelle. Par exemple, le nombre de questionnaires remplis par les Canadiens hors Québec ayant visité la MRC des Laurentides est de 53, soit treize fois plus que pour la MRC voisine. Pour les Américains, le nombre est de 88, soit presque cinq fois plus. Enfin, la plus grande différence au niveau du nombre de questionnaires remplis se retrouve au niveau des visiteurs outre-mer avec 156 pour la MRC des Laurentides, soit dix-sept fois plus que pour l'autre MRC.

TABLEAU IV.A-2

Dépenses des touristes dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, par origine des touristes, 2002

Origines	MRC Antoine-Labelle		MRC des Laurentides	
	Dépenses	Pourcentage	Dépenses	Pourcentage
Québec	59 984 000 \$	90 %	188 460 000 \$	48 %
Canada Hors Québec	1 327 000 \$	2 %	53 141 000 \$	13 %
États-Unis	4 836 000 \$	7 %	129 138 000 \$	33 %
Outre-mer	980 000 \$	1 %	24 178 000 \$	6 %
TOTAL	67 127 000 \$	100 %	394 917 000 \$	100 %

Source : Compilation spéciale pour le CIST-Laurentides effectuée par PRAGMA Tourisme-conseil, données tirées des enquêtes de Statistique Canada sur les voyages des Canadiens (EVC) et voyages internationaux (EVI), 2002.

Le récréotourisme est une des plus importantes industries de la MRC des Laurentides. La présence de pôles d'attraction tel le Centre de villégiature Tremblant explique en bonne partie ce phénomène. La proximité géographique de Montréal joue aussi un rôle prépondérant. Les touristes dépensent un total de près de 395 M\$ par année dans cette MRC. Les Québécois sont la plus importante source de dépenses avec 188,5 M\$, soit 48 % des dépenses. Les visiteurs des États-Unis représentent 33 % des

dépenses totales avec des débours de 129,1 M\$, suivis des Canadiens hors Québec avec 13 % (53,1 M\$) et des visiteurs des autres pays avec 6 % (24,2 M\$).

L'industrie récréotouristique est relativement moins importante pour l'économie de la MRC d'Antoine-Labelle. Elle représente néanmoins une partie significative pour l'économie de cette région. D'après les compilations réalisées à partir des données de Statistique Canada, les touristes ont dépensé 67,1 M\$ en 2002 dans cette MRC. La part du lion de ces dépenses a été effectuées par des touristes québécois avec des débours de près de 60 M\$, soit environ 90 % des dépenses touristiques dans Antoine-Labelle. Les Américains suivent avec des dépenses de 4 8 M\$ (7 %), puis les Canadiens hors Québec avec 1,3 M\$ (2 %) et enfin les visiteurs des autres pays avec 1,0 M\$ (1 %).

Les données au niveau des dépenses des touristes dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides doivent être considérées comme une estimation des dépenses des touristes. Statistique Canada calcule des écarts-type pour les estimations des dépenses. Pour la MRC d'Antoine-Labelle, le coefficient de variation calculé est de 24,1 % pour les touristes québécois. Ce qui signifie que l'on est 95 % sûr que le montant réel des dépenses varie de plus 24,1 % à moins 24,1 % du montant estimé. Ainsi, pour Antoine-Labelle l'intervalle varie de 47,3 à 72,6 M\$ pour les dépenses des Québécois (estimées à 60,0 M\$).

Dans le cas de la MRC des Laurentides, Statistique Canada a calculé un coefficient de variation de plus ou moins 15,5 %. Par conséquent, l'intervalle pour les dépenses des Québécois dans la MRC des Laurentides va de 160,2 à 217,7 M\$ (estimées à 188,5 M\$ dans le Tableau IV.A-2).

En terminant, il faut souligner qu'en l'absence de d'autres sources de données qui pourraient confirmer les chiffres tirés des deux enquêtes de Statistique Canada, on doit demeurer prudent pour l'interprétation de ces montants de dépenses. Il faut reconnaître entre autres que s'il est probable que ces données représentent une partie significative de l'univers des dépenses touristiques dans les deux MRC, il est impossible de dire avec

précision si les estimations au niveau des dépenses des touristes tirées des données de Statistique Canada représentent 70 %, 80 % ou 95 % des dépenses touristiques totales dans ces MRC.

Ventilation des dépenses

Pour réaliser des simulations précises au niveau des retombées économiques trois éléments sont requis :

- Des données de base de qualité au niveau des dépenses totales;
- Une ventilation des dépenses par biens et services aussi précise que possible; et,
- Une estimation du pourcentage de ces dépenses ventilées qui sont effectivement dépensées dans la MRC.

Le premier élément a été discuté précédemment. Cette section-ci va donc être consacrée aux deux autres éléments : la ventilation par biens et services ainsi que l'estimation des dépenses effectuées dans chacune des deux MRC.

Ventilation des dépenses en biens et services

Les compilations spéciales réalisées pour le Centre d'information stratégique en tourisme des Laurentides (CIST-Laurentides) à partir des enquêtes de Statistique Canada fournissent des données intéressantes au niveau de la ventilation des dépenses des touristes québécois.

Les données relatives à la ventilation en biens et services des dépenses des touristes québécois sont dans le Tableau IV.A-3. Ce tableau démontre des différences tout à fait remarquables entre la structure de dépenses des touristes qui visitent la MRC d'Antoine-Labelle et ceux qui visitent la MRC des Laurentides. Différences qui s'expliquent en bonne partie par trois

facteurs principaux: la distance parcourue, le but du voyage et le nombre et la qualité des infrastructures.

TABLEAU IV.A-3

Ventilation des dépenses des touristes québécois dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2002

Catégorie de dépense	MRC Antoine-Labelle		MRC des Laurentides	
	Montants	Pourcentage	Montants	Pourcentage
Véhicule*	20 639 000 \$	33,9 %	24 230 000 \$	12,6 %
Aliments	10 727 000 \$	17,9 %	15 552 000 \$	8,3 %
Rest. & bars	9 408 000 \$	15,7 %	46 173 000 \$	24,5 %
Hébergement	6 215 000 \$	10,3 %	56 907 000 \$	30,2 %
Vêtements	4 862 000 \$	8,1 %	7 932 000 \$	4,2 %
Loisirs	1 605 000 \$	2,7 %	23 640 000 \$	12,5 %
Autres dépenses**	6 528 000 \$	11,4 %	14 026 000 \$	7,7 %
Total	59 984 000 \$	100,0 %	188 460 000 \$	100,0 %

*Comprend location de véhicule et fonctionnement d'un véhicule loué ou privé.

** Comprend transport, frais de transport et autres dépenses.

Source : Profil 2002, Municipalité régionale de comté (MRC), Antoine-Labelle et des Laurentides, Touristes québécois ayant parcouru 80 Km ou plus (1 sens) et visité la MRC, Voyage même jour ou avec nuitée, Tableau 17, PRAGMA Tourisme Conseil.

Les différences les plus marquantes sont les suivantes :

- Les dépenses pour le véhicule automobile sont beaucoup plus élevées pour les visiteurs de la MRC d'Antoine-Labelle. Ceci s'explique principalement par la distance parcourue : alors que 71,6 % des touristes qui visitent la MRC des Laurentides parcourent moins de 159 Km (un sens), 71,9 % de ceux qui visitent la MRC d'Antoine-Labelle doivent parcourir entre 160 et 319 kilomètres. Ces chiffres témoignent une fois de plus de l'attrait de la MRC des Laurentides pour ceux qui demeurent dans la grande région de Montréal.

- Les touristes dans les deux MRC dépensent un montant semblable pour la nourriture (environ 33 %). Cependant, les visiteurs dans Antoine-Labelle dépensent 17,9 % pour les aliments à l'épicerie et 15,7 % pour des repas au restaurant alors que ceux qui sont dans la MRC des Laurentides dépensent moitié moins à l'épicerie (8,3 %) mais plus au restaurant (24,5 %). Cette différence entre les deux MRC s'explique sans doute en partie par le but principal du voyage. On estime à 46 % les visiteurs qui viennent dans Antoine-Labelle pour visiter parents et amis alors que 64 % visitent la MRC des Laurentides par agrément.
- Le but principal du voyage explique sans doute aussi la différence entre le 30,2 % dépensé pour l'hébergement dans la MRC des Laurentides et le 10,4 % dépensé par les touristes dans celle d'Antoine-Labelle. En effet, dans cette dernière MRC les touristes demeurent chez des parents et amis dans 45 % des cas alors que ce n'est le cas que pour 17 % des visiteurs dans la MRC des Laurentides.
- Enfin, il est remarquable de constater la différence importante entre les dépenses au niveau des loisirs. Les touristes dans la MRC des Laurentides dépensent presque cinq fois plus que ceux qui visitent celle d'Antoine-Labelle, soit 12,5 % et 2,7 % respectivement. Cela est probablement dû à deux facteurs : le but principal du voyage ainsi qu'au nombre et à la qualité des infrastructures touristiques.

Puisque cette ventilation des dépenses par biens et services ne s'applique qu'aux touristes québécois, il reste à déterminer les dépenses des autres touristes. Les dépenses de ces derniers sont différentes de celles des Québécois : moyens de transport différents (avion, autobus et voiture de location au lieu de véhicule privé), plus grand pourcentage des dépenses pour la nourriture (plus de visites au restaurant) et l'hébergement (hôtels au lieu des sites de camping et de la parenté et les amis), plus de dépenses au niveau des souvenirs, etc. À cet égard, il est possible d'utiliser des données recueillies lors de l'enquête sur les voyages des Canadiens de Statistique Canada pour obtenir une structure des dépenses des touristes hors Québec (y compris les Américains et les Européens). Ceci suppose que la structure des

dépenses des Canadiens qui visitent le Québec est proche de celle des visiteurs qui proviennent des autres pays (Etats-Unis, Europe, etc.)

Le Tableau IV.A-4 contient la ventilation par poste de dépenses des touristes canadiens hors Québec. Deux constatations s'imposent à la consultation de ce tableau. Premièrement, la différence avec la structure des dépenses des touristes québécois dans Antoine-Labelle est remarquable. Deuxièmement, la ressemblance avec les dépenses des touristes québécois qui visitent la MRC des Laurentides est tout aussi remarquable.

Le poste de dépenses le plus important pour les touristes hors Québec est l'hébergement avec 41,9 % des dépenses, comparé à seulement 10,4 % pour ceux qui visitent la MRC d'Antoine-Labelle. Les dépenses pour la location des automobiles ainsi que pour l'opération des véhicules de location ou privés ne représentent que 10,9 % des dépenses des touristes hors Québec alors qu'elles représentent le plus important poste de dépenses avec 33,9 % des débours pour les Québécois visitant cette même MRC. Les aliments (5,6 % pour les touristes hors Québec versus 17,9 % pour les Québécois) et les loisirs (13,0 % vs 2,7 %) représentent deux autres différences notables dans les habitudes de consommation des deux clientèles touristiques.

En ce qui a trait aux ressemblances entre les dépenses des Québécois et des non-Québécois visitant la MRC des Laurentides, il est probable que ce phénomène est dû en partie au Centre de villégiature Tremblant. Celui-ci, ancré autour des facilités du groupe Intrawest, est la destination touristique principale dans cette MRC.

TABLEAU IV.A-4

Ventilation des dépenses des touristes canadiens de l'extérieur du Québec dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2002

Catégories de dépense	Hautes-Laurentides	
	Montants	Pourcentage
Véhicule*	5 915 225 \$	10,9 %
Aliments	3 055 655 \$	5,6 %
Rest. & bars	11 258 536 \$	20,7 %
Hébergement	22 794 858 \$	41,8 %
Vêtements	3 071 995 \$	5,6 %
Loisirs	7 069 946 \$	13,0 %
Autres dépenses**	1 301 785 \$	2,4 %
Total	54 468 000 \$	100,0 %

*Comprend location de véhicule et fonctionnement d'un véhicule loué ou privé.

** Comprend transport local, frais de transport et autres dépenses.

Sources :

1. Pour les montants : Tableau IV.A-2.
2. Pour les pourcentages : Profil 2002, Municipalité régionale de comté (MRC), Antoine-Labelle et des Laurentides, Touristes canadiens hors Québec et Québécois ayant visité ces MRC, Voyage même jour ou avec nuitée, PRAGMA Tourisme Conseil.

Le secteur du récréatif

Il manque une facette aux données de Statistique Canada et c'est celle des activités récréatives pour lesquelles les gens parcourent moins de 80 Km. Beaucoup de ces activités sont dites non encadrées puisqu'elles impliquent des gens locaux qui pratiquent divers sports et activités de loisirs sans avoir recours à des entreprises privées. Ceci est souvent le cas pour des activités telle la chasse et la pêche qui requièrent une infrastructure minimale. D'autres activités comme le ski alpin nécessitent au contraire une infrastructure très développée. Parmi les activités récréatives de plein air pratiquées par les Québécois, on retrouve entre autres les activités suivantes:

- Chasse
- Pêche
- Camping
- Randonnée pédestre
- Ski alpin
- Ski de fond
- Canot et kayak
- Vélo de montagne et de randonnée
- Motoneige
- Quad (VTT)

Il est possible d'obtenir de l'information au sujet des infrastructures qui existent dans chacune des régions administratives du Québec pour les activités récréatives mentionnées plus haut. Voir la section du rapport consacrée aux données du Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP).

B - Activités des gestionnaires

Les gestionnaires ont un rôle important à jouer au niveau des terres publiques au Québec. La gestion du territoire est un terme qui inclut des activités comme l'évaluation des stocks de poisson et de gibiers, le contrôle des activités de prélèvement, l'amélioration des infrastructures ou mise en valeur de l'environnement, l'ensemencement de poissons, les activités commerciales des pourvoies, la lutte aux incendies de forêt, etc.

Le Tableau IV.B-1 montre les données pour deux catégories de gestionnaires : les pourvoies et les ZECs. Il existe d'autres gestionnaires qui font un travail important sur les terres publiques. Par exemple les réserves fauniques et le groupe Les Amis de la Montagne du Diable. On peut aussi mentionner le rôle joué par divers ministères du gouvernement du Québec comme le Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

En 2003, les pourvoiries situées sur le territoire des Hautes-Laurentides ont eu des revenus de 7,7 M\$, incluant 5,4 M\$ pour celles qui sont à droits exclusifs et 2,3 M\$ pour les autres. Les six ZECs de la région avaient pour leur part des revenus totaux de 0,8 M\$. Au total, ces deux groupes de gestionnaires ont eu des revenus de 9,2 M\$ et une masse salariale de 1,8 M\$. La chasse et la pêche sont les activités les plus lucratives pour les gestionnaires : 5,7 M\$, ou 62,5 % des recettes totales, proviennent de ces sports de plein air. Les activités récréatives représentent un autre 2,2 M\$, soit 23,6 % des recettes.

Un total de 204 employés salariés travaille pour les pourvoiries ou les ZECs. La plupart d'entre eux ont des emplois saisonniers : les pourvoiries sont généralement en opération de 6 à 8 mois par année.

Au niveau des investissements, ces gestionnaires du territoire ont dépensé 1,6 M\$ en 2003. La part du lion de ces investissements, soit 1,2 M\$, est allée pour la construction de bâtiments. Le reste a servi à réaliser des aménagements fauniques et à ensemercer lacs et rivières. Les pourvoiries à droits exclusifs ont investi 1,3 M\$ (82,1 % du total), ce qui démontre leur volonté d'investir dans la croissance future de leur entreprise.

L'évaluation des retombées économiques des dépenses des gestionnaires des terres publiques ne sera pas réalisée dans cette étude. Il y a plusieurs raisons pour cela, incluant :

- Il est souvent difficile de trouver de l'information complète en ce qui concerne les activités des gestionnaires par MRC, surtout pour les organisations centralisées comme le MRNFP;
- Il est parfois difficile de discerner les activités des gestionnaires reliées à l'industrie forestière et celles qui sont reliées à l'industrie du récréotourisme;
- Comme le démontrent les données du Tableau IV.B-1, les revenus des gestionnaires situés sur le territoire des deux MRC en surplus des montants perçus auprès des utilisateurs sont faibles.

TABLEAU IV.B-1**Revenus, emplois et investissements des pourvoiries et des ZEC dans les Hautes-Laurentides, M\$ et nombre d'employés, 2003**

	Revenus				Emplois salariés		Investissements			
	Chasse et Pêche	Activités Récréa.	Divers	Total	Nombre	Salaires	Aménag. Faunique	Ensemen.	Immob.	Total
Pourvoiries										
À droits exclusifs	3,14 \$	1,42 \$	0,89 \$	5,44 \$	111	1,13 \$	0,07 \$	0,23 \$	1,03 \$	1,33 \$
Sans droits exclusifs	2,04 \$	0,70 \$	-0,45 \$	2,30 \$	33	0,19 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,04 \$	0,05 \$
Total pourvoiries	5,18 \$	2,12 \$	0,44 \$	7,74 \$	144	1,32 \$	0,08 \$	0,23 \$	1,07 \$	1,38 \$
Zecs	0,56 \$	0,05 \$	0,83 \$	1,44 \$	60	0,47 \$	0,06 \$	0,04 \$	0,14 \$	0,24 \$
Total	5,74 \$	2,17 \$	1,27 \$	9,18 \$	204	1,79 \$	0,14 \$	0,27 \$	1,21 \$	1,62 \$

Sources : Rapports financiers des Zecs pour la saison 2003 et M. Yan Bourque, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, MRNFP.

C - Investissements

Une revue de l'information existante au niveau des dépenses d'investissement reliées au récréotourisme sur terres publiques a révélé une absence de données fiables et récentes. Plusieurs défis existent au niveau des données requises pour estimer les retombées économiques de tels investissements. Mentionnons la difficulté de distinguer entre les investissements pour le secteur touristique comme tels et les investissements réalisés pour répondre à la demande locale des consommateurs (par exemple un restaurant) et l'absence de données complètes pour le secteur du récréotourisme au niveau des Régions administratives.

La collecte des données requises sort du cadre de cette étude. En effet, des efforts et des ressources financières assez importantes seraient requis pour pouvoir brosser un tableau complet des investissements (que ce soit au niveau des infrastructures, des bâtiments, de l'équipement, etc.) dans le secteur du récréotourisme. Des efforts particuliers seraient requis pour être capable d'éclater ces données par MRC pour les Hautes-Laurentides. Il serait donc souhaitable qu'une autre étude, complémentaire à celle-ci, soit consacrée à une quantification des retombées économiques des investissements dans ce secteur.

V-DONNÉES DU MRNFP SUR LE RÉCRÉOTOURISME

A – Dépenses par activité

Les données de Statistique Canada représentent une approche dite «dépenses par poste» pour le calcul des retombées économiques. Comme nous l'avons vu précédemment, cette approche a des failles dont la principale est l'absence de données au niveau du récréatif local, c'est-à-dire les dépenses réalisées par ceux qui voyagent moins de 80 Km de leur domicile, avec ou sans nuitée.

Une autre approche pour recueillir et utiliser des données à des fins de calcul des retombées économiques est dite « dépenses par activité ». Une telle source de données existe. Il s'agit de données recueillies par M. Pierre Bouchard, économiste au Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP). Ces données ont été rendues publiques par Monsieur Pierre Corbeil, Ministre délégué à la forêt, à la faune et aux parcs le 7 juillet 2004 lors d'une allocution devant des représentants des médias et des représentants des diverses associations fauniques du Québec.

Ces données portent sur la totalité de l'univers récréotouristique québécois. Ce qui signifie qu'en théorie, on y retrouve l'ensemble des dépenses réalisées par tous les Québécois au Québec, regroupées dans cinq grands ensembles : chasse, pêche, déplacements d'intérêt faunique, activités de plein air et dépenses des opérateurs. Trois aspects de ces données vont nécessiter un travail d'appoint:

- Les données incluent les activités sur les terres publiques et celles qui ont lieu sur les terres privées. Il faut donc trouver une méthodologie pour séparer les deux;
- Les dépenses des touristes qui viennent de l'extérieur du Québec ne sont pas incluses. Les données de Statistique Canada sur les touristes canadiens hors Québec qui visitent les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides seront utilisées pour combler ce vide;

- Les données du MRNFP ne sont disponibles qu'au niveau des Régions administratives. Il faut donc développer une méthode pour ventiler ces données par MRC.

Les dépenses par activité sont regroupées en quatre grandes catégories:

- La chasse;
- La pêche;
- Les déplacements d'intérêt faunique : les activités qui impliquent la faune, mais sans prélèvement comme l'observation d'espèces animales ou l'ornithologie;
- Les activités de plein air : motoneige, véhicules tout terrain (VTT), la randonnée pédestre, le canot, le camping, etc.

TABLEAU V.A-1

Dépenses des Québécois en activités récréotouristiques, Région administrative des Laurentides, 2000

Catégories	RA des Laurentides	
	Montants	Pourcentage
Chasse	53 965 800 \$	17,3 %
Pêche	99 287 798 \$	31,9 %
Déplacements d'intérêt faunique	35 225 401 \$	11,3 %
Activités de plein air	122 997 422 \$	39,5 %
Total des dépenses	311 476 421 \$	100,0 %

Source : M. Pierre Bouchard, économiste, MRNFP
<http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/faunenatureenchiffres.htm>

Les dépenses des Québécois au niveau des activités récréotouristiques sont présentées au Tableau V.A-1. Un total de 311,5 M\$ est dépensé chaque année par les Québécois dans la Région administrative des Laurentides.

Le montant le plus important va aux activités de plein air avec un total de 123 M\$ (39,5 % des dépenses totales). L'importance de cette catégorie d'activités est due au grand nombre d'activités qui la compose. Mentionnons entre autres : camping, randonnée pédestre, ski alpin, ski de fond, canot et kayak, vélo de montagne et de randonnée, motoneige et VTT. L'achat d'équipement nécessaire à la pratique de certaines de ces activités (motoneige, VTT, etc.) gonfle de façon significative les dépenses totales.

Au deuxième rang, on retrouve la pêche sportive avec des dépenses de 99,3 M\$, ou 31,9 % des dépenses totales en récréotourisme. Ici aussi l'achat d'équipement tel que bateau, moteur, etc. vient augmenter de façon appréciable les dépenses des passionnés de ce sport. Au troisième rang, on retrouve la pratique de la chasse avec 54 M\$ (17,3 %), suivie des déplacements d'intérêt faunique avec 35,2 M\$ (11,3 %).

Les données du Tableau V.A-1 vont former la base principale des calculs de retombées économiques au niveau des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. Pour être en mesure d'utiliser ces données, celles-ci doivent être ajustées en quatre temps :

1. Ventiler les dépenses par MRC;
2. Isoler les dépenses réalisées sur les terres publiques;
3. Ajouter les dépenses des touristes hors Québec; et,
4. Ventiler les dépenses par catégorie (équipement, nourriture, etc.).

Ces ajustements ne seront que des estimations destinées à rendre plus significatives l'évaluation des retombées économiques des activités récréotouristiques sur les terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

1. Ventilation des dépenses par MRC

Les dépenses par activités des Québécois ventilées pour les Hautes-Laurentides sont présentées au Tableau V.A-2. Pour les activités de chasse et celles de plein air, 90 % des dépenses ont été assignées à la région des

Hautes-Laurentides. Étant donné la nature de ces activités, qui requièrent pour la plupart des grands espaces et, dans le cas de la chasse, une certaine distance des habitations, il a été assumé que les Hautes-Laurentides seraient la région de prédilection pour la pratique de ces sports.

Pour la pêche récréative et les déplacements d'intérêt faunique, 80 % des montants ont été supposés liés à des activités prenant place dans la MRC d'Antoine-Labelle ou dans la MRC des Laurentides. Ces activités s'accommodent mieux de la proximité des centres habités et peuvent donc être plus facilement pratiqués dans les MRC situées dans le sud de la région touristique des Laurentides. Au total, 266,9 M\$ sont estimés dépensés dans les Hautes-Laurentides par les Québécois pour les quatre activités principales de récréotourisme.

Selon le calcul des dépenses des touristes faite par Statistique Canada, la MRC d'Antoine-Labelle obtient environ 25 % des débours des touristes québécois dans les Hautes-Laurentides et la MRC des Laurentides obtient le reste, soit 75 % (Voir Tableau IV.A-3). D'un point de vue purement récréotouristique, l'estimation de l'agence fédérale est probablement biaisée en faveur de la MRC des Laurentides. En effet, celle-ci bénéficie de toute une infrastructure touristique (facilités de Intrawest au Mont Tremblant, boutiques, hôtels, restaurants, etc.) et d'une gamme de services culturels (théâtres d'été, etc.) qui ne sont pas directement reliés à la pratique des quatre grandes activités identifiées par le MRNFP.

Une ventilation des dépenses entre MRC de 35 % pour Antoine-Labelle et de 65 % pour les Laurentides semble plus réaliste pour les activités liées au récréotourisme, ce qui résulte en une ventilation de 93,4 M\$ pour Antoine-Labelle et de 173,5 M\$ pour la MRC des Laurentides.

TABLEAU V.A-2

Ventilation des dépenses des Québécois, estimation, activités récréotouristiques, Hautes-Laurentides, 2000, M\$

Catégories	Montant Région administrative des Laurentides	Hautes-Laurentides			
		Pourcentage Hautes-Laurentides	Total Hautes-Laurentides	MRC Antoine Labelle	MRC des Laurentides
Chasse	54,0 \$	90,0 %	48,6 \$	17,0 \$	31,6 \$
Pêche	99,3 \$	80,0 %	79,4 \$	27,8 \$	51,6 \$
Déplacements d'intérêt faunique	35,2 \$	80,0 %	28,2 \$	9,9 \$	18,3 \$
Activités plein air	123,0 \$	90,0 %	110,7 \$	38,7 \$	72,0 \$
Total	311,5 \$	85,7 %	266,9 \$	93,4 \$	173,5 \$

Source : M. Pierre Bouchard, économiste, MRNFP, Tourisme Québec, CIST-Laurentides, Statistique Canada.

2. Identifier les dépenses réalisées sur les terres publiques

Les données du MRNFP au sujet des dépenses des Québécois au titre du récréotourisme ne font aucune distinction entre les terres publiques et les terres privées. Il faut donc faire des hypothèses basées sur le type d'activité. Débutons par la chasse. Le Tableau V.A-3 montre les données pour la chasse par espèce ainsi que l'importance des terres privées pour les principales espèces.

Comme le démontre le Tableau V.A-3, l'original est l'espèce pour laquelle les dépenses sont les plus élevées, 121,5 M\$ annuellement. Au deuxième rang, on retrouve le petit gibier (surtout lièvre et perdrix) avec 78,5 M\$ et le chevreuil avec 78,2 M\$. Enfin, la chasse au caribou et à l'ours ferment la marche avec 24,5 et 5,6 M\$ respectivement.

TABLEAU V.A-3

Dépenses des Québécois pour la chasse et importance relative des terres privées comme lieu de chasse, ensemble du Québec, 2000

Catégories	Ensemble du Québec		
	M\$	Pourcentage	Rang Importance terres privées
Orignal	121,5 \$	39,4 %	3
Petit Gibier	78,5 \$	25,5 %	2
Chevreuril	78,2 \$	25,4 %	1
Caribou	24,5 \$	7,9 %	0
Ours	5,6 \$	1,8 %	2
Total des dépenses	308,3 \$	100,0 %	S/O

Source : M. Pierre Bouchard, économiste, MRNFP

D'après les données du MRNFP, environ 37 % des jours de chasse au Québec ont lieu sur des terres privées et le reste, 63 % sur des terres publiques. Cette donnée est utile, mais doit être corrigée pour refléter la situation dans les Hautes-Laurentides. En effet, il faut tenir compte des facteurs suivants :

- Les terres privées viennent au premier rang comme lieu de pratique de la chasse au chevreuil. Ceci s'explique par le fait que le chevreuil est surtout abondant dans le sud du Québec où les hivers sont plus doux et où la nourriture est plus abondante. La relative abondance du chevreuil sur une partie du territoire du Québec coïncide donc avec une importante présence de terrains privés. Ce qui n'est pas la situation dans les Hautes-Laurentides.
- Le pourcentage de jours de chasse sur les terres publiques (63 %) doit être ajusté pour tenir compte de plusieurs facteurs. Nous en mentionnerons deux :

- Les terres publiques sont le lieu de prédilection pour la chasse à l'orignal. Or, la chasse de cette espèce (qui est plus abondante dans les régions du centre et du nord du Québec) est celle qui génère le plus de dépenses puisqu'elle requiert plus d'équipements (VTT, roulotte, etc.).
- Les dépenses sur terres publiques sont souvent plus coûteuses pour les chasseurs lorsqu'elles incluent les séjours dans les pourvoiries. Or, avec 34 pourvoiries sans droits exclusifs et 23 pourvoiries avec droit exclusif, les chasseurs ont l'embaras du choix dans les Hautes-Laurentides.

Si on assigne une valeur de 95 % des dépenses sur les terres publiques pour la chasse à l'orignal, 90 % pour la chasse à l'ours, 80 % pour la chasse au petit gibier et 75 % pour la chasse au chevreuil on peut calculer les dépenses qui ont lieu pour la chasse qui se pratique sur les terres publiques dans les Hautes-Laurentides. Ainsi, ces pourcentages appliqués aux données du Tableau V.A-2 génèrent un montant de **41,4 M\$** (voir Tableau V.A-4, colonnes des dépenses pondérées) pour la chasse pratiquée sur les terres publiques dans les Hautes-Laurentides, soit 85,2 % des dépenses totales pour la chasse dans cette région (48,6 M\$ au Tableau V.A-2)⁴.

Dans le cas de la pêche sportive, les données du MRNFP révèlent que 9,8 % des jours de pêche sont sur des terres privées. Chiffre un peu ambiguë étant donné que les rivières et lacs du Québec sont considérés comme propriété publique. L'exception principale est le cas de petits étangs de pêche (généralement de la truite mouchetée ou arc-en-ciel) sur une propriété privée. Cependant, étant donné que l'équipement, l'éviscération et l'emballage du poisson sont fournis sur le site, les dépenses occasionnées par ce genre de pêche sont plutôt faibles. Par conséquent, nous considérons que 95 % des dépenses pour la pêche sont reliées à de la pêche pratiquée sur

⁴ On suppose ici que la structure des dépenses entre les diverses espèces de gibier pour la région des Hautes-Laurentides est la même que pour le Québec dans son ensemble (voir Tableau V.A-3), mais sans le caribou.

les terres publiques. Ce qui mène à une estimation de **75,4 M\$** (voir Tableau V.A-4, colonnes des dépenses pondérées) pour la pêche sur les terres publiques des Hautes-Laurentides.

Au niveau des déplacements d'intérêt faunique, il est plus difficile de faire une évaluation des dépenses liées à la pratique de cette activité sur les terres publiques. Il est cependant probable que les gens qui pratiquent cette activité, surtout ceux qui viennent de l'extérieur de la région le font sur les terres publiques. Si on suppose que 90 % des dépenses des touristes et 80 % des dépenses des résidents sont reliées à des activités ayant lieu sur des terres publiques, on obtient un pourcentage pondéré de 85,1 % des dépenses. Soit un montant de **24,0 M\$** (voir Tableau V.A-4, colonnes des dépenses pondérées) sur les terres publiques.

Enfin, les activités de plein air représentent une catégorie complexe, surtout dans la MRC des Laurentides. Pour la MRC d'Antoine-Labelle, on considère que 90 % des dépenses sont reliées à des activités ayant lieu sur des terres publiques, soit un montant de **34,9 M\$** (voir Tableau V.A-4, colonnes des dépenses pondérées).

Environ 7 % du territoire de la MRC des Laurentides est public. Pourtant, la très grande majorité des activités de plein air s'y concentre. Afin d'illustrer la situation voici un bref aperçu des endroits, sur terres publiques, qui accueillent la pratique d'activité de plein air dans la MRC des Laurentides.

Station de ski Mont-Tremblant

Environ 90 % de la Station se trouve en territoire public, soit toute la montagne (pistes de ski et de randonnées) là où les activités de plein air ont lieu. Seulement 10 % de sa superficie se trouve sur les terres privées. Il s'agit du village pionnier et d'une bande d'environ 500 mètres aux pieds des pistes. En 2003, la Station a enregistré entre 700 000 et 800 000 jours ski.

Parc national du Mont-Tremblant

Plusieurs activités de plein air ont lieux dans le Parc national du Mont-Tremblant comme le canot, le kayak, la baignade, le camping, la randonnée pédestre, etc. En 2003, la fréquentation du Parc était d'environ 425 000 visiteurs. La plupart ont déboursé un droit d'entrée ou ont effectué des dépenses pour la location d'équipement sur place.

Parc linéaire du P'tit train du Nord et Corridor aérobie

Plusieurs kilomètres de sentier sont situés dans la MRC des Laurentides. En hiver, on y pratique du ski de fond avant Ste-Agathe-des-Monts et de la motoneige après. En été, c'est surtout du vélo. Pour la saison estivale 2003, la fréquentation de ce trajet fut d'environ 149 000 cyclistes.

Autres endroits

Trois pourvoiries à droits exclusifs sont situées dans la MRC des Laurentides. Pour ce qui est des autres endroits où se pratique des activités de plein air mentionnons : Le Centre touristique et éducatif forestier, le Parc régional Dufresne à Val-David et Val-Morin, le parc des Campeurs à Ste-Agathe-des-Monts, la Montagne d'Argent à La Conception, les centres de ski de fond de Labelle, l'Annonciation et de Mont-Tremblant. Même si les accès aux différents lacs et rivières de la MRC des Laurentides sont pour la plupart privés, les activités de plein air qui s'y déroulent ont lieu en territoire public.

Nous supposons donc que 70 % des dépenses pour des activités de plein air dans la MRC des Laurentides ont lieu sur les terres publiques, soit un montant de **50,4 M\$** (voir Tableau V.A-4). Nous supposons, par le fait même, que 30 % des dépenses ont lieux sur des terres privées comme par exemple les deux autres stations de ski de la MRC, les activités de plein air

d'été près du village piétonnier de la Station Mont-Tremblant et les activités qui nécessitent des passages en terrains privés comme certains sentiers de motoneige ou de ski de fond.

3. Ajouter les dépenses des touristes Hors Québec

Les données de Statistique Canada pour les dépenses des touristes hors Québec révèlent qu'en 2002 ceux-ci ont dépensé environ 7,1 M\$ dans Antoine-Labelle et 206,5 M\$ dans la MRC des Laurentides. Ces données ne peuvent pas être ajoutées directement aux données du MRNFP pour les dépenses récréotouristiques. En effet, les dépenses des visiteurs hors Québec comprennent des activités qui ne relèvent pas toutes du récréotourisme.

Il est cependant indéniable que la plupart des touristes qui viennent au Québec, surtout dans les Laurentides, le font à cause de la beauté extraordinaire des paysages. Or, ceux-ci sont souvent des terres publiques, surtout dans les Hautes-Laurentides. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, on peut supposer sans crainte de se tromper que la grande majorité des touristes qui s'y rendent le font pour des activités liées au récréotourisme sur les terres publiques. Par conséquent, on pose ici l'hypothèse que 80 % des dépenses des visiteurs hors Québec sont liées aux terres publiques, soit un montant de **5,7 M\$** dans la MRC d'Antoine-Labelle.

Étant donné la position dominante du Centre de villégiature Tremblant dans l'économie de la MRC des Laurentides, il est nécessaire de faire un ajustement pour les installations de Intrawest au Mont Tremblant qui sont situées sur des terres privées. Il est significatif que sur les 206,4 M\$ (voir Tableau IV.A-2) dépensés par des visiteurs hors Québec dans cette MRC, 129,1 M\$ (62,5 %) sont dépensés par des Américains. Ceux-ci représentent une partie importante de la clientèle de Tremblant.

Les données les plus récentes disponibles du groupe Intrawest (documents remis au lancement des Phases III et IV à la Station Mont-

Tremblant, août 2004) indiquent que les 920 000⁵ touristes de l'extérieur du Québec qui visitent Tremblant chaque année dépensent environ 130 M\$. Ce montant est donc soustrait, ce qui laisse 76,46 M\$ pour les dépenses sur les terres publiques. Un autre 10 points de pourcentage seront soustraits du 206,46 M\$ initial pour tenir compte des autres centres de villégiatures situés sur terres privées (Gray Rocks, Le Grand Lodge, etc.). Le montant net dépensé par les touristes de l'extérieur du Québec pour des activités récréotouristiques sur terres publiques est donc estimé à **55,8 M\$** dans la MRC des Laurentides. Donc, le total pour la région des Hautes-Laurentides est de 61,5 M\$ (voir la dernière ligne du Tableau V.A-5).

Les Tableaux V.A-4 et V.A-5 résument l'attribution des dépenses des Québécois et des touristes hors Québec pour des activités récréotouristiques sur les terres publiques dans les Hautes-Laurentides. Les deux dernières colonnes du Tableau V.A-4 et les deux premières du Tableau V.A-5 sont identiques et montrent les résultats quand les dépenses pour la chasse et pour la pêche sont pondérées.

La pondération a été appliquée pour tenir compte du fait que les touristes ont tendance à aller dans des pourvoiries et les ZEC pour des activités de chasse et de pêche. Or celles-ci sont concentrées dans la MRC d'Antoine-Labelle (54 sur 57 pourvoiries des Hautes-Laurentides). D'autre part, la présence de pourvoiries est un indicateur d'abondance de la ressource et de superficie du territoire public. Les résidents de la région vont avoir tendance à aller dans la MRC où la ressource est la plus abondante et où la superficie est suffisamment vaste (élément surtout important pour les chasseurs). C'est pour ces raisons que la pondération de 35 % pour Antoine-Labelle a été augmentée à 70 % pour la chasse (donc, que la pondération pour la MRC des Laurentides a été baissée de 65 % à 30 %) et à 60 % pour la pêche (40 % pour les Laurentides).

Comme le démontre le Tableau V.A-4, on estime que les Québécois dépensent 117,5 M\$ par année pour des activités récréotouristiques dans la

⁵ Ce chiffre de 920 000 représente 60 % des 2,3 M\$ de visiteurs (toutes origines confondues) qui visitent Tremblant chaque année. Données du groupe Intrawest.

MRC d'Antoine-Labelle et 108,6 M\$ dans la MRC des Laurentides, pour un grand total de **226,1 M\$** (voir la dernière ligne du Tableau V.A-5 pour le total des Hautes-Laurentides). Les activités de plein air sont l'activité la plus importante avec 34,9 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle et 50,4 M\$ dans celle des Laurentides, pour un total de 85,3 M\$ (37,7 % du total). La pêche est l'activité qui vient en deuxième place avec 45,2 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle et 30,2 M\$ dans les Laurentides, pour un total de 75,4 M\$. La chasse est bonne troisième avec 41,4 M\$ pour les Hautes-Laurentides suivie des déplacements d'intérêt faunique avec 24,0 M\$.

Le Tableau V.A-5 montre que les dépenses des touristes hors Québec sur les terres publiques sont estimées à 5,7 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle et à 55,8 M\$ dans celle des Laurentides pour un grand total de \$61,5 M\$ dans les Hautes-Laurentides (voir la dernière ligne du Tableau V.A-5). Les deux dernières colonnes du tableau montrent les dépenses totales des touristes québécois et des touristes hors Québec sur les terres publiques dans les Hautes-Laurentides. Il est estimé qu'un grand total de 123,2 M\$ est dépensé dans la MRC d'Antoine-Labelle et 164,4 M\$ est dépensé dans celle des Laurentides. Donc, **287,6 M\$** sont dépensés chaque année dans les Hautes-Laurentides pour des activités de récréotourisme sur les terres publiques (voir la dernière ligne du Tableau V.A-5).

Dans la MRC d'Antoine-Labelle, l'activité la plus importante du point de vue des dépenses est la pêche avec 47,4 M\$, suivie des activités de plein air (36,5 M\$) et de la chasse avec 30,5 M\$. Les déplacements d'intérêt faunique sont bon dernier avec 8,8 M\$. Dans la MRC des Laurentides, les activités de plein air dominent avec 84,5 M\$, suivies de la pêche avec 36,2 M\$ et les déplacements d'intérêt faunique avec 26,3 M\$. La chasse est en quatrième place avec 17,4 M\$.

Données finales utilisées pour calculer les retombées économiques

Ce sont les données des deux dernières colonnes du Tableau V.A-5 qui seront ventilées par intrants (biens et services consommés) dans la prochaine section pour réaliser les simulations de retombées économiques pour chacune des deux MRC.

TABLEAU V.A-4

Dépenses des Québécois sur les terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, par catégorie d'activité, 2000, M\$, estimation

Catégories	Dépenses Québécois*, terres privées et publiques		Dépenses Québécois terres publiques seulement		Dépenses pondérées** Québécois, terres publiques	
	Antoine Labelle	MRC Laurentides	Antoine Labelle	MRC Laurentides	Antoine Labelle	MRC Laurentides
Chasse	17,0 \$	31,6 \$	14,5 \$	26,9 \$	29,0 \$	12,4 \$
Pêche	27,8 \$	51,6 \$	26,4 \$	49,0 \$	45,2 \$	30,2 \$
Déplacements d'intérêt faunique	9,9 \$	18,3 \$	8,4 \$	15,6 \$	8,4 \$	15,6 \$
Activités plein air	38,7 \$	72,0 \$	34,9 \$	50,4 \$	34,9 \$	50,4 \$
Total	93,4 \$	173,5 \$	84,2 \$	141,9 \$	117,5 \$	108,6 \$

Source : EcoTec Consultants

* Ventilation par MRC dépenses des Québécois dans Hautes-Laurentides. Voir les trois dernières colonnes du Tableau V.A-2.

** La pondération n'affecte que la distribution des dépenses pour la chasse et la pêche entre les deux MRC. La pondération est utilisée pour tenir compte de l'abondance de la ressource et de la taille du territoire public disponible pour la chasse et la pêche. Les sommes totales des deux MRC (soit pour les Hautes-Laurentides) par activité demeurent les mêmes.

TABLEAU V.A-5

Dépenses des Québécois et des touristes hors Québec sur les terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, par catégorie d'activité, 2000, M\$, estimation

Catégories	Dépenses pondérées Québécois, terres publiques		Dépenses non-Québécois terres publiques seulement		Dépenses totales, terres publiques	
	Antoine Labelle	MRC Laurentides	Antoine Labelle	MRC Laurentides	Antoine Labelle	MRC Laurentides
Chasse	29,0 \$	12,4 \$	1,5 \$	5,0 \$	30,5 \$	17,4 \$
Pêche	45,2 \$	30,2 \$	2,2 \$	6,0 \$	47,4 \$	36,2 \$
Déplacements d'intérêt faunique	8,4 \$	15,6 \$	0,4 \$	10,7 \$	8,8 \$	26,3 \$
Activités plein air	34,9 \$	50,4 \$	1,6 \$	34,1 \$	36,5 \$	84,5 \$
Total	117,5 \$	108,6 \$	5,7 \$	55,8 \$	123,2 \$	164,4 \$
Total Hautes-Laurentides	226,1 \$		61,5 \$		287,6 \$	

Source : EcoTec Consultants

4. Ventilation des dépenses

Les dépenses des usagers doivent être ventilées par biens et services avant de réaliser les calculs de retombées économiques. Le Tableau V.A-6 montre la ventilation par composantes principales pour chacune des quatre grandes catégories d'activités récréotouristiques. Les données de ce tableau seront utilisées pour éclater les dépenses des usagers Québécois. Elles seront préférées aux données du Tableau IV.A-3 (de Statistique Canada) qui ne sont pas consistantes avec le cadre méthodologique des données de base qui proviennent du MRNFP.

Il est important de noter ici que les données au niveau du montant et de la ventilation des dépenses pour les Québécois proviennent toutes du MRNFP. Les montants et la ventilation des dépenses pour les touristes hors Québec proviennent des données récoltées par les enquêtes de Statistiques Canada. Voir le Tableau V.A-7 pour la ventilation des dépenses des touristes hors Québec.

Tableau V.A-6

Ventilation primaire des dépenses des activités récréotouristiques, Québécois, pourcentage

Catégorie de dépense	Chasse	Pêche	Déplacements d'intérêt faunique	Activités de plein air
Équipement	60,6 %	53,8 %	47,3 %	28,8 %
Hébergement	5,3 %	4,1 %	6,5 %	19,1 %
Transport	11,8 %	10,7 %	10,5 %	23,4 %
Nourriture	9,9 %	9,8 %	8,9 %	23,4 %
Divers	12,5 %	21,6 %	26,8 %	5,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : M. Pierre Bouchard, économiste, MRNFQ

Tableau V.A-7

Ventilation primaire des dépenses des activités récréotouristiques, touristes hors Québec, pourcentage

Catégorie de dépense	Toutes activités confondues
Équipement*	5,6 %
Hébergement	41,9 %
Transport	13,3 %
Nourriture	26,3 %
Divers**	12,9 %
Total	100,0 %

* Vêtements seulement. ** Loisirs

Source : Statistique Canada, Tableau IV.A-4

Les données du Tableau V.A-7 proviennent des données de Statistiques Canada sur les dépenses des visiteurs canadiens hors Québec contenues dans le Tableau IV.A-4. Les dépenses des touristes qui résident à l'extérieur du Québec (y compris les Américains et les Européens) seront ventilées à l'aide de ce tableau. Ces données pour les touristes canadiens sont utilisées pour l'ensemble des non-Québécois parce qu'il s'agit de la seule ventilation par catégorie de dépenses disponible pour les touristes hors Québec.

VI – LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le Tableau VI-1 est un tableau synthèse qui montre les dépenses qui ont été ventilées pour servir au calcul des retombées économiques. On remarque que 310,3 M\$ (67,8 % du chiffre d'affaires total du secteur de l'exploitation forestière dans les Hautes-Laurentides) est relié à la fibre récolté en forêt publique. De ce total, 246,2 M\$ est situé dans la MRC d'Antoine-Labelle et 64,1 M\$ dans celle des Laurentides.

TABLEAU VI-1

Synthèse des dépenses liées aux activités forestières et récréotouristiques sur terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, M\$

Secteurs d'activité	Antoine-Labelle	MRC des Laurentides	Total Hautes-Laurentides
Exploitation forestière			
Montant terres publiques	246,2 \$	64,1 \$	310,3 \$
Pourcentage sur terres publiques			67,8 %
Récréotourisme			
Montant terres publiques	123,2 \$	164,4 \$	287,6 \$
Pourcentage sur terres publiques			59,9 %
Total les deux secteurs			
Montant terres publiques	369,4 \$	228,5 \$	597,9 \$
Pourcentage sur terres publiques			63,7 %

Sources : Tableaux III.A-4, III.A-7, IV.A-2, V.A-2 et V.A-4.

Au niveau du secteur du récréotourisme, 59,9 % des dépenses totales sont estimées reliées à des activités ayant lieu sur les terres publiques des Hautes-Laurentides, pour un total de 287,6 M\$. De ce total, 123,2 M\$ est dans la MRC d'Antoine-Labelle et 164,4 M\$ dans celle des Laurentides. Au total, les deux secteurs combinés ont un chiffre d'affaires relié aux terres publiques de 369,4 M\$ dans Antoine-Labelle et de 228,5 M\$ dans les Laurentides pour un grand total de 597,9 M\$, ou 63,7 % des dépenses totales dans ces deux secteurs.

Il est intéressant à constater que l'importance respective des secteurs de l'exploitation forestière et du récréotourisme sur terres publiques est inverse dans les deux MRC. Ainsi, l'exploitation forestière représente 66,6 % du total des deux secteurs dans la MRC d'Antoine-Labelle alors que le récréotourisme compte pour 71,9 % des dépenses dans la MRC des Laurentides. Ces chiffres confirment la vocation différente mais complémentaire des deux MRC des Hautes-Laurentides.

A - Secteur forestier

Trois éléments ne sont pas inclus dans le calcul des retombées économiques du secteur forestier:

- Les dépenses en investissement (construction d'usine et achat d'équipement). La raison étant que les données qui existent au niveau de l'investissement dans le secteur de l'industrie forestière sont limitées aux industries manufacturières et que les bénéfices économiques au niveau local seraient relativement faibles dû au haut contenu hors-Laurentides des dépenses qui sont consacrées à l'achat de machineries et d'équipement.
- La deuxième transformation effectuée ailleurs au Québec avec des produits de première transformation des Hautes-Laurentides. Ce phénomène existe, surtout au niveau des feuillus. Par exemple, des produits de déroulage utilisés dans la fabrication de meubles. Cependant, étant donnée l'absence de données fiables sur les transactions entre les entreprises de première et de deuxième transformation situées dans différentes régions du Québec, il n'a pas été possible de calculer les retombées économiques générées par cette transformation additionnelle.
- Les ventes au détail des produits du bois au Québec. D'une part, il est difficile d'obtenir des estimations fiables au niveau du pourcentage de la production de produits du bois (première ou deuxième transformation) dans les Hautes-Laurentides qui est effectivement consommée au Québec. D'autre part, les retombées économiques générées par ces ventes au détail seraient relativement faibles puisque seule la marge au détail pour les produits vendus au Québec serait utilisée (les impacts au niveau de

la coupe, de la transformation et du transport du bois sont déjà calculés dans cette étude).

Le Tableau VI.A-1 montre les retombées économiques générées au Québec sur une base annuelle par les activités du secteur forestier sur les terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. Un total de 3 912 personnes-année d'emploi est créé chaque année au Québec, y compris 1 934 (49,4 %) dans la MRC d'Antoine-Labelle, 432 (11,0 %) dans la MRC des Laurentides et 65 dans le reste de la Région administrative des Laurentides. L'emploi total créé dans cette région administrative est de 2 431 personnes-année (62,1 %). À l'extérieur de cette région, Montréal et Laval reçoivent 261 personnes-année (6,7 %). Les autres 89 MRC de la province se partagent 1 220 personnes-année (31,2 %).

Les emplois directs se retrouvent dans Antoine-Labelle (1 510 personnes-année ou 66,4 %), la MRC des Laurentides (337 ou 14,8 %) et d'autres régions du Québec (426 ou 18,7 %) pour un grand total de 2 273. Ces chiffres pour l'emploi direct tirent leur origine du Tableau III.A-7. Les emplois saisonniers (récolte de bois et services forestiers) ont été multipliés par un facteur pour les transformer en personnes-année. Par exemple, les 742 emplois de l'industrie de la coupe forestière dans la MRC d'Antoine-Labelle ont été multipliés par 0,75 pour tenir compte du fait que la plupart des employés dans cette industrie travaillent environ 9 mois par année (information obtenue de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides). Le facteur utilisé pour les services forestiers est 0,58 (même source d'information).

Les emplois indirects dans la MRC d'Antoine-Labelle sont estimés à 249 personnes-année alors que les emplois induits (ceux qui sont générés par les dépenses des consommateurs) sont estimés à 175 personnes-année. La MRC des Laurentides conserve 35 emplois indirects et 60 emplois induits. Pour l'ensemble de la province, les emplois indirects sont estimés à 838 personnes-année alors que ceux qui sont induits sont estimés à 801. Comme on pouvait s'y attendre, la part des emplois indirects et induits qui demeurent dans les Laurentides est inférieure à la part des emplois totaux. Par exemple, les 424 emplois indirects et induits dans la MRC d'Antoine-Labelle représentent 25,9 % des emplois indirects et induits (49,4 % pour les emplois totaux) pour la province

tandis que la MRC des Laurentides a une part du Québec de 5,8 % (11,0% pour les emplois totaux).

TABLEAU VI.A-1

Emplois et produit intérieur brut (valeur ajoutée) générés par l'industrie forestière dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, personnes-année et M\$, 2003

Régions géographiques	Direct	Indirect	Induit	Total
MRC Antoine-Labelle				
Emplois	1 510	249	175	1 934
Produit intérieur brut	109,3 \$	13,8 \$	17,0 \$	140,1 \$
MRC des Laurentides				
Emplois	337	35	60	432
Produit intérieur brut	27,0 \$	1,7 \$	4,7 \$	33,4 \$
Autres MRC dans la RA des Laurentides				
Emplois	0	29	36	65
Produit intérieur brut	0,0 \$	2,2 \$	2,0 \$	4,2 \$
Total RA des Laurentides				
Emplois	1 847	313	271	2 431
Produit intérieur brut	136,3 \$	17,7 \$	23,7 \$	177,7 \$
Montréal et Laval				
Emplois	0	130	131	261
Produit intérieur brut	0,0 \$	8,8 \$	9,1 \$	17,9 \$
Reste du Québec				
Emplois	426	395	399	1 220
Produit intérieur brut	56,8 \$	30,9 \$	27,3 \$	115,0 \$
Total Québec				
Emplois	2 273	838	801	3 912
Produit intérieur brut	193,1 \$	57,4 \$	60,1 \$	310,6 \$

Source : EcoTec Consultants

La part des emplois induits qui demeurent dans la Région administrative des Laurentides (RAL) est de 33,8 % (271 sur un total du Québec de 801). La ventilation par MRC est comme suit : 21,8 % (175) dans la Antoine-Labelle et 7,5 % (60) dans les Laurentides. Ce phénomène d'une plus faible part du Québec des emplois induits s'explique par le fait que pour la plupart des achats effectués dans les commerces au détail, il n'y a que la marge de détail qui demeure dans la région. Le reste sort de la MRC et va au lieu de production du bien consommé (voiture, vêtements, nourriture, etc.) ailleurs au Québec, au Canada ou dans d'autres pays.

Au niveau du produit intérieur brut (PIB), aussi connu sous le nom de valeur ajoutée, on estime que le montant total généré chaque année au Québec est de 310,6 M\$: 140,1 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle (pour une part du Québec de 45,1 %), 33,4 M\$ pour la MRC des Laurentides (10,8 %) et 4,2 M\$ pour les autres MRC de la Région administrative des Laurentides (1,3 %). Ce qui donne un total de 177,7 M\$ pour la Région administrative des Laurentides (57,2 %). Les MRC à l'extérieur de la Région administrative des Laurentides se partagent 132,9 M\$ (42,8 %).

Le Tableau VI.A-2 fournit une liste des industries qui bénéficient le plus des activités du secteur forestier dans les Hautes-Laurentides. Les quatre plus grands bénéficiaires sont des industries du secteur forestier. Les scieries sont en première place avec 656 emplois. Les emplois directs sont distribués entre Antoine-Labelle (388 ou 59,1 %), la MRC des Laurentides (157 ou 23,9 %) et le reste du Québec (111 ou 17,0 %). Les entreprises de coupe forestière ont 618 personnes-année dont 592 (95,8 %) dans Antoine-Labelle, 24 dans la MRC des Laurentides (3,9 %) et 2 dans le reste du Québec.

TABLEAU VI.A-2
Emplois par industrie générés par l'industrie forestière, 2003

Industries	Antoine-Labelle			MRC Laurentides			Reste du Québec*			Total Québec		
	Direct	Indirect et induit	Total	Direct	Indirect et induit	Total	Direct	Indirect et induit	Total	Direct	Indirect et induit	Total
Scieries	388	0	388	157	0	157	110	1	111	655	1	656
Coupe de bois	557	35	592	23	1	24	0	2	2	580	38	618
Commerce de détail	0	115	115	0	32	32	0	150	150	0	297	297
Services forestiers	284	3	287	0	0	0	0	1	1	284	4	288
Usines de pâte et papiers	0	0	0	0	0	0	274	9	283	274	9	283
Déroutage et panneaux	193	0	193	12	0	12	42	0	42	247	0	247
Transport par camion	0	152	152	0	7	7	0	34	34	0	193	193
Commerce de gros	0	0	0	0	0	0	0	132	132	0	132	132
Hôtels et restaurants	0	23	23	0	14	14	0	87	87	0	124	124
Portes et fenêtres	23	0	23	81	0	81	0	1	1	104	1	105
Autres produits du bois	50	0	50	28	0	28	0	0	0	78	0	78
Services professionnels	0	1	1	0	2	2	0	74	74	0	77	77
Services administratifs	0	1	1	0	3	3	0	69	69	0	73	73
Banques, serv. financiers	0	4	4	0	3	3	0	55	55	0	62	62
Réparation et entretien	0	25	25	0	7	7	0	27	27	0	59	59
Fabrication de meubles	15	0	15	36	0	36	0	3	3	51	3	54
Autres industries	0	65	65	0	26	26	0	475	475	0	566	566
TOTAL	1 510	424	1 934	337	95	432	426	1 120	1 546	2 273	1 639	3 912

Source : EcoTec Consultants

* Inclut Montréal, Laval et les autres MRC de la Région administrative des Laurentides.

Le commerce au détail est bon troisième grâce aux dépenses des consommateurs avec 618 personnes-année de travail dont 115 (38,7 %) dans Antoine-Labelle, 32 (10,8 %) dans la MRC des Laurentides et 150 (50,5 %) dans le reste du Québec. Trois industries du secteur forestier suivent : les services forestiers avec 288 personnes-année, presque tous dans Antoine-Labelle, les usines de pâte et papiers (toutes situées à l'extérieur des Hautes-Laurentides) avec 283 employés et l'industrie du déroulage et la fabrication de panneaux avec 247 emplois dont 193 (78,1 %) dans Antoine-Labelle, 42 (17,0 %) dans les autres régions du Québec et 12 (4,9 %) dans la MRC des Laurentides.

L'industrie du transport par camion se trouve en septième place avec 193 personnes-année : 152 dans Antoine-Labelle, 34 dans le reste du Québec et 7 dans la MRC des Laurentides. Ce sont des emplois indirects qui reflètent bien le rôle important de fournisseur joué par l'industrie du camionnage dans le cadre des activités du secteur forestier.

Une autre industrie qui bénéficie des dépenses des consommateurs est l'industrie hôtelière et de restauration avec 124 personnes-année d'emplois dont 87 dans le reste du Québec, 23 dans Antoine-Labelle et 14 dans la MRC des Laurentides.

Le Tableau VI.A-3 montre les revenus des gouvernements du Québec et fédéral. Les recettes totales sont estimées à 46,8 M\$ pour Québec : 17,6 M\$ en impôts sur le revenu des particuliers et 16,0 M\$ en taxes de vente, taxes indirectes et taxe sur le profit des corporations. Les droits de coupe sur les terres publiques sont inclus dans les revenus du gouvernement du Québec. Ces droits pour 2003-04 sont de 12,7 M\$ pour la MRC d'Antoine-Labelle et de 0,5 M\$ pour la MRC des Laurentides, soit un grand total de 13,2 M\$.

Les revenus pour le gouvernement fédéral sont estimés à 48,4 M\$ dont 40,9 M\$ (84,5 %) provient des contribuables et des entreprises du Québec. On estime que l'impôt sur le revenu des particuliers rapporte 21,3 M\$, y compris 18,0 M\$ qui proviennent des Québécois. Les autres sources de revenus totalisent 27,1 M\$, dont 22,9 M\$ au Québec.

TABLEAU VI.A-3

Revenus générés par les activités de l'industrie forestière dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, M\$, 2003

	Gouvernement du Québec	Gouvernement Fédéral		
		Québec	Reste du Canada	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	17,6 \$	18,0 \$	3,3 \$	21,3 \$
Autres revenus de taxation	16,0 \$	22,9 \$	4,2 \$	27,1 \$
Droits de coupe	13,2 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	46,8 \$	40,9 \$	7,5 \$	48,4 \$

Source : EcoTec Consultants

Le Tableau VI.A-4 fournit une ventilation détaillée des emplois par occupation pour l'ensemble de la province. Les conducteurs de camion sont en première place avec 161 emplois, suivis des travailleurs qui oeuvrent dans les diverses usines de transformation du bois avec 141 emplois. En troisième place, on retrouve les bûcherons (y compris les opérateurs de récolteuses mécaniques) avec 108 emplois. D'autres occupations du secteur forestier qui bénéficient sont les mécaniciens de machinerie lourde et d'équipement avec 103 emplois, les manutentionnaires et travailleurs de cour à bois avec 99 emplois, les travailleurs de scieries avec 79 emplois, les travailleurs forestiers (autres que les bûcherons) avec 77 emplois et les débardeurs de billots avec 69.

TABLEAU VI.A-4

Emplois par occupations générés par l'industrie forestière, 2003

Occupations	Hautes Laurentides	Reste du Québec	Total Québec
Conducteurs de camion	141	20	161
Travailleurs produits manufacturés en bois	118	23	141
Bûcherons	104	4	108
Mécaniciens machinerie lourde et équipement	73	30	103
Manutentionnaires, cour à bois, etc.	80	19	99
Comptables	65	29	94
Vendeurs	54	39	93
Travailleurs de scierie	66	13	79
Travailleurs forestiers	77	0	77
Débardeurs de billots	65	4	69
Secrétaires et personnel de bureau	40	26	66
Autres occupations transformation du bois	48	10	58
Autres occupations secteur forestier	56	0	56
Travailleurs usines de déroulage et panneaux	42	9	51
Superviseurs secteur forestier	50	0	50
Autres occupations	1 287	1 320	2 607
TOTAL	2 366	1 546	3 912

Source : EcoTec Consultants

Le Tableau VI.A-5 est particulièrement intéressant puisqu'il permet de mettre en perspective les retombées économiques du secteur forestier et en même temps il fournit de l'information utile au niveau de la cohérence interne du modèle utilisé pour le calcul des retombées économiques.

La première partie du tableau contient les statistiques pour l'emploi, le PIB, les revenus gagnés des contribuables, l'impôt sur le revenu payé par les contribuables et les revenus auto générés du gouvernement du Québec. Les données sont pour 2001 ou pour 2003 lorsque disponibles. La deuxième partie du tableau est le résumé des retombées économiques calculées pour les activités du secteur forestier

sur les terres publiques dans les Hautes-Laurentides. La plupart de ces résultats se retrouvent dans les tableaux précédents.

La troisième partie du tableau est consacrée aux retombées économiques du secteur forestier exprimées en pourcentage de l'ensemble de l'économie des MRC, de la Région administrative des Laurentides et du Québec. L'importance relative du secteur forestier est plus grande dans la MRC d'Antoine-Labelle. Le secteur forestier y génère l'équivalent de 15,5 % des emplois totaux, 21,6 % des revenus gagnés des contribuables et 22,6 % de l'impôt sur le revenu total collecté par Québec dans cette MRC.

De plus, les pourcentages respectifs pour les emplois (15,5 %) et pour les revenus gagnés (21,6 %) démontrent que les emplois dans le secteur forestier sont mieux rémunérés que la moyenne des emplois dans l'économie, ce qui gonfle le pourcentage des revenus gagnés (et l'impôt sur le revenu des particuliers) tout en diminuant celui des emplois.

Bien que proportionnellement moins important dans l'économie de la MRC des Laurentides, le secteur forestier est en néanmoins une composante significative. Ainsi, les emplois générés représentent 2,5 % des emplois totaux, 3,4 % des revenus gagnés et 2,9 % de l'impôt sur le revenu collecté. Au niveau de la Région administrative des Laurentides, le secteur soutient 1,0 % des emplois totaux, 1,2 % des revenus gagnés et 1,1 % de la collecte de l'impôt sur le revenu.

La partie du tableau qui porte sur l'ensemble de la province est particulièrement intéressante au niveau de la cohérence interne du modèle. Ainsi, les emplois générés représentent 0,11 % des emplois totaux et 0,12 % du PIB dans la province. Il y a donc cohérence entre le marché du travail et l'activité économique telle que mesurée par le PIB. De plus, la cohérence et la logique interne du module fiscal sont aussi excellentes avec des pourcentages très semblables au niveau des revenus gagnés (0,10 %), de l'impôt sur le revenu des particuliers (0,10 %) et des revenus totaux auto générés (0,12 %). Il faut prendre note du fait que les 13,2 M\$ en droits de coupe collectés par le gouvernement du Québec gonflent ce dernier pourcentage (0,12 %). Sans ces droits de coupe, le pourcentage des revenus totaux serait de 0,09 %, soit environ le même résultat que pour le gouvernement fédéral (0,10 % des recettes).

TABLEAU VI.A-5

Retombées économiques générées par les activités de l'industrie forestière dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides en pourcentage de l'économie du Québec, de la Région Administrative et des MRC, 2001 et 2003

Statistiques	Régions	MRC Antoine-Labelle	MRC des Laurentides	RA Laurentides	Total pour le Québec
Emplois, 2003 (2001 pour MRC)		12 455	17 545	248 200	3 649 900
Produit intérieur brut, 2003, M\$		N/D	N/D	N/D	254 263 \$
Revenus gagnés, contribuables, 2001*, M\$		349,1 \$	487,4 \$	7 521,4 \$	148 927 \$
Impôt sur le revenu des particuliers, 2001**, M\$		41,2 \$	65,6 \$	1 023,1 \$	16 171,1 \$
Revenus totaux auto générés Québec, 2002-03, M\$***		S/O	S/O	S/O	37 220,2 \$
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, 2001, M\$		S/O	S/O	S/O	39,028,0 \$
Retombées économiques de l'industrie forestière					
Emplois		1 934	432	2 431	3 912
Produit intérieur brut, M\$		140,1 \$	33,4 \$	177,7 \$	310,6 \$
Revenus gagnés, contribuables, M\$		75,5 \$	16,5 \$	92,0 \$	150,0 \$
Impôt sur le revenu des particuliers, M\$		9,3 \$	1,9 \$	11,2 \$	17,6 \$
Revenus du gouvernement du Québec, M\$		S/O	S/O	S/O	46,8 \$
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, M\$		S/O	S/O	S/O	40,9 \$
Pourcentages					
Emplois		15,5 %	2,5 %	1,0 %	0,11 %
Produit intérieur brut, M\$		N/D	N/D	N/D	0,12 %
Revenus gagnés, contribuables, M\$		21,6 %	3,4 %	1,2 %	0,10 %
Impôt sur le revenu des particuliers, M\$		22,6 %	2,9 %	1,1 %	0,10 %
Revenus du gouvernement du Québec, M\$		S/O	S/O	S/O	0,12 %
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, M\$		S/O	S/O	S/O	0,10 %

* Données pour l'année 2003 pour Québec. ** Données pour l'année financière 2002-03 pour Québec.

*** Comptes publics, 2002-03, Volume 2, tableau Sommaire des revenus par catégories

(revenus autogénérés = revenus autonomes – revenus provenant des entreprises du gouvernement).

Sources : Ministère des finances du Québec, Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, EcoTec Consultants

B - Secteur du récréotourisme

Le Tableau VI.B-1 montre les retombées économiques générées au Québec sur une base annuelle par le secteur récréotouristique sur les terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. Un total de 3 631 personnes-année d'emploi est créé chaque année au Québec, y compris 825 (22,7 %) dans la MRC d'Antoine-Labelle, 1 733 (47,7 %) dans la MRC des Laurentides et 53 dans le reste de la Région administrative des Laurentides (RAL). L'emploi total créé est de 2 611 personnes-année dans la Région administrative des Laurentides (71,9 %). À l'extérieur de cette région, c'est Montréal et Laval qui bénéficient le plus des activités de cette industrie dans les Hautes-Laurentides avec 388 personnes-année (10,7 %). Les autres 89 MRC de la province se partagent 632 personnes-année (17,4 %).

Les emplois directs se retrouvent essentiellement dans les deux MRC des Hautes-Laurentides : 732 personnes-année dans Antoine-Labelle et 1 489 dans celle des Laurentides pour un grand total de 2 221. Les autres MRC de la Région administrative des Laurentides se partagent 9 emplois directs, pour un grand total de 2 230 pour cette Région administrative. Ces emplois directs sont les emplois générés directement par les dépenses des touristes et résidents pour des activités reliées au récréotourisme sur terres publiques. Par exemple, les employés des hôtels et restaurants, les divers commerces au détail qui vendent équipement ou nourriture, etc. Montréal et Laval ont 123 de ces emplois directs (4,9 % de part du Québec) et le reste de la province obtient 148 emplois directs (5,9 %).

Il y a une cause pour ces emplois directs générés à l'extérieur des deux MRC des Hautes-Laurentides (un total de 280, soit 11,2 % des emplois directs). Cette cause est les habitudes de consommation des résidents et voyageurs qui font du récréotourisme dans les Hautes-Laurentides. En effet, le modèle utilisé pour calculer les retombées économiques permet aux ménages d'acheter de l'équipement ailleurs que dans les Hautes-Laurentides. Par exemple, il est possible qu'une personne de la région du Mont Tremblant aille acheter de l'équipement de plein air à Montréal.

TABLEAU VI.B-1

Emplois et produit intérieur brut (valeur ajoutée) générés par l'industrie récréotouristique dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, personnes-année et M\$, 2003

Régions géographiques	Direct	Indirect	Induit	Total
MRC Antoine-Labelle				
Emplois	732	40	53	825
Produit intérieur brut	24,4 \$	2,2 \$	4,6 \$	31,2 \$
MRC des Laurentides				
Emplois	1 489	117	127	1 733
Produit intérieur brut	41,9 \$	5,9 \$	10,0 \$	57,8 \$
Autres MRC dans la RA des Laurentides				
Emplois	9	27	17	53
Produit intérieur brut	0,6 \$	1,6 \$	1,1 \$	3,3 \$
Total RA des Laurentides				
Emplois	2 230	184	197	2 611
Produit intérieur brut	66,9 \$	9,7 \$	15,7 \$	92,3 \$
Montréal et Laval				
Emplois	123	147	118	388
Produit intérieur brut	8,6 \$	10,2 \$	8,3 \$	27,1 \$
Reste du Québec				
Emplois	148	296	188	632
Produit intérieur brut	14,1 \$	20,5 \$	13,3 \$	47,9 \$
Total Québec				
Emplois	2 501	627	503	3 631
Produit intérieur brut	89,6 \$	40,4 \$	37,3 \$	167,3 \$

Source : EcoTec Consultants

Les emplois indirects dans la MRC d'Antoine-Labelle sont estimés à 40 personnes-année alors que les emplois induit (ceux qui sont générés par les dépenses des consommateurs) sont estimés à 53 personnes-année.

La MRC des Laurentides conserve 117 emplois indirects et 127 emplois induits. Pour l'ensemble de la province, les emplois indirects sont estimés à 627 personnes-année alors que ceux qui sont induits sont estimés à 503. Comme on pouvait s'y attendre, la part des emplois indirects et induits qui demeurent dans les Laurentides est inférieure à la part des emplois totaux. Par exemple, les 40 emplois indirects dans la MRC d'Antoine-Labelle représentent 6,4 % des emplois indirects (22,7 % pour les emplois totaux) pour la province tandis que la MRC des Laurentides a une part du Québec de 18,7 % (47,7 % pour les emplois totaux).

La part des emplois induits qui demeurent dans la Région administrative des Laurentides est de 39,2 % (197 sur un total du Québec de 503). La ventilation par MRC est comme suit : 10,5 % (53 sur 503) dans la Antoine-Labelle et 25,2 % dans les Laurentides. Comme indiqué dans la section précédente, ce phénomène d'une plus faible part du Québec des emplois induits s'explique par le fait que pour la plupart des achats effectués dans les commerce au détail, il n'y a que la marge de détail qui demeure dans la région. Le reste sort de la MRC et va au lieu de production du bien consommé (voiture, vêtements, nourriture, etc.) ailleurs au Québec, au Canada ou dans d'autres pays.

Au niveau du produit intérieur brut (PIB), on estime que le montant total généré chaque année au Québec est de 167,3 M\$: 31,2 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle (pour une part du Québec de 18,6 %), 57,8 M\$ pour la MRC des Laurentides (34,5 %) et 3,3 M\$ pour les autres MRC de la Région administrative des Laurentides (2,0 %). Ce qui donne un total de 92,3 M\$ pour la Région administrative des Laurentides (55,1 %). Les MRC à l'extérieur de la Région administrative des Laurentides se partagent 75,0 M\$ (44,9 %).

Il est intéressant à noter que la part du Québec du PIB est inférieure à celle de l'emploi pour les Hautes-Laurentides. En effet, la part du Québec de l'emploi pour les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides est respectivement de 22,7 % et 47,7 % alors que celle pour le PIB est de 18,6 % et 34,5 %. Ce résultat s'explique par les bas salaires dans les industries qui bénéficient le plus du récréotourisme : hôtels et restaurants magasins de commerce au détail, divers emplois dans le secteur des services personnels, etc. . Étant donné que les salaires représentent une part importante du PIB, ces bas salaires dans le secteur

des services se traduisent à la fois en un PIB plus bas et par un nombre d'emplois plus élevé.

Le Tableau VI.B-2 fournit une liste des industries qui bénéficient le plus des activités récréotouristiques sur terres publiques dans les Hautes-Laurentides. Les plus grandes bénéficiaires sont des industries du secteur des services : les hôtels et les restaurants bénéficient le plus, avec 1 366 emplois, dont 1 309 directs et les autres indirects et induits, suivis du commerce au détail avec 758 personnes-année et les pourvoiries et autres activités de loisirs avec 225 personnes-année. Les autres industries suivent loin derrière : réparation et entretien automobile avec 51 personnes-année, les services personnels avec 21 personnes-année, etc.

TABLEAU VI.B-2

Emplois par industrie générés par l'industrie récréotouristique dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 10 personnes-année et plus, 2003

Industries	Antoine-Labelle			MRC Laurentides		
	Direct	Indirect et induit	Total	Direct	Indirect et induit	Total
Hôtels et restaurants	298	12	310	1 011	45	1 056
Commerce de détail	314	39	353	326	79	405
Loisirs, pourvoiries, etc.	87	3	90	123	12	135
Réparation et entretien	23	3	26	18	7	25
Services personnels	2	5	7	2	12	14
Services administratifs	1	1	2	1	13	14
Services professionnels	1	1	2	1	11	12
Construction résidentiell	0	4	4	0	8	8
Transport par camion	0	7	7	0	4	4
Autres industries	6	18	24	7	53	60
TOTAL	732	93	825	1 489	244	1 733

Source : EcoTec Consultants

On doit noter ici que la relative faiblesse des emplois dans les services personnels s'explique en partie par le fait que de plus en plus d'établissements hôteliers offrent des services comme la massothérapie et salons de coiffure à leurs clients. Ces emplois seront dès lors considérés comme faisant partie du secteur hôteliers, ce qui explique en partie le grand nombre d'emplois générés dans cette industrie.

Le Tableau VI.B-3 montre les revenus de taxation du Québec et du gouvernement fédéral. Les recettes sont estimées à un total de 23,9 M\$ pour Québec : 9,7 M\$ en impôts sur le revenu des particuliers et 14,2 M\$ en taxes de vente, taxes indirectes et taxe sur le profit des corporations. Les revenus pour le gouvernement fédéral sont estimés à 34,9 M\$ dont 23,7 M\$ (67,9 %) provient des contribuables et des entreprises du Québec. On estime que l'impôt sur le revenu des particuliers rapporte 15,3 M\$, y compris 10,4 M\$ qui proviennent des Québécois. Les autres sources de revenus totalisent 19,6 M\$, dont 13,3 M\$ au Québec.

TABLEAU VI.B-3
Revenus de taxation générés par les activités de l'industrie récréotouristique dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, M\$, 2003

	Gouvernement du Québec	Gouvernement Fédéral		
		Québec	Reste du Canada	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	9,7 \$	10,4 \$	4,9 \$	15,3 \$
Autres revenus de taxation	14,2 \$	13,3 \$	6,3 \$	19,6 \$
TOTAL	23,9 \$	23,7 \$	11,2 \$	34,9 \$

Source : EcoTec Consultants

Le Tableau VI.B-4 fournit une ventilation détaillée des emplois par occupation. Les serveuses et autres travailleurs de restaurants sont en première place avec 397 emplois, suivis des chefs et aide-cuisiniers avec

256, des vendeurs (261), des caissiers (156), des gérants et superviseurs dans les restaurants et ceux qui sont dans le commerce au détail (140 emplois chacun). On retrouve ensuite dans l'ordre les comptables (84), serveurs de bar (64), mécaniciens (60), personnel de bureau (52), coiffeurs (50), gérants d'hôtels (48), la gestion hôtelière (46), les conducteurs de camion (44), concierges (41) et femmes de chambre (38).

TABLEAU VI.B-4

Emplois par occupations générés par l'industrie du récréotourisme, 20 personnes-année et plus, Hautes-Laurentides et ensemble du Québec, 2003

Occupations	Hautes Laurentides	Reste du Québec	Total Québec
Serveuses et autres travailleurs de restaurants	394	3	397
Chefs et aide-cuisiniers	254	2	256
Vendeurs	230	31	261
Caissiers	139	1	156
Gérants et superviseurs de restaurants	146	10	140
Gérants et superviseurs commerce au détail	124	16	140
Diverses occupations dans les services	93	1	94
Comptables	58	26	84
Serveurs de bar	64	0	64
Mécaniciens automobiles	29	23	60
Secrétaires et personnel de bureau	48	0	52
Coiffeurs	46	0	50
Gérants et superviseurs hôtels	56	4	48
Gestion hôtelière	30	14	46
Conducteurs de camion	44	6	44
Concierges	39	2	41
Femmes de chambre	38	0	38
Autres occupations dans les restaurants	34	0	34
Comptabilité générale	16	12	28
Gestion, ventes	17	7	24
Autres occupations	659	912	1 571
TOTAL	2 558	1 070	3 628

Source : EcoTec Consultants

Le Tableau VI.B-5 est particulièrement intéressant puisqu'il permet de mettre en perspective les retombées économiques du secteur récréotouristique et en même temps il fournit de l'information utile au niveau de la cohérence interne du modèle utilisé pour le calcul des retombées économiques.

Le secteur récréotouristique est relativement plus important dans la MRC des Laurentides que dans la MRC d'Antoine-Labelle. Le récréotourisme sur terres publiques y génère l'équivalent de 9,9 % des emplois totaux, 7,2 % des revenus gagnés des contribuables et 5,9 % de l'impôt sur le revenu total collecté par Québec dans cette MRC. Il faut noter ici qu'il est normal que le pourcentage de l'impôt sur le revenu soit plus petit que celui des revenus gagnés. En effet, les bas salaires dans l'industrie du récréotourisme résultent en un taux d'imposition effectif sur les revenus des particuliers plus bas que la moyenne de l'économie.

De plus, les pourcentages respectifs pour les emplois (9,9 %) et pour les revenus gagnés (7,2 %) confirment que les emplois dans le secteur des services sont moins bien rémunérés que la moyenne des emplois dans l'économie, ce qui diminue le pourcentage des revenus gagnés tout en augmentant celui des emplois.

Bien que proportionnellement moins important dans l'économie de la MRC d'Antoine-Labelle, le secteur du récréotourisme sur terres publiques y génère néanmoins 6,6 % des emplois totaux, 5,1 % des revenus gagnés et 4,8 % de l'impôt sur le revenu collecté. Au niveau de la Région administrative des Laurentides, le secteur soutient 1,1 % des emplois totaux, 0,7 % des revenus gagnés et 0,6 % de la collecte de l'impôt sur le revenu.

En fait, il est fort probable que le pourcentage des emplois totaux représentés par ce secteur est encore plus élevé que ce que les données du Tableau VI.B-5 suggèrent. En effet, la saisonnalité dans ce secteur est particulièrement importante, que ce soit au niveau du commerce au détail ou des diverses activités récréotouristiques.

TABLEAU VI.B-5
Retombées économiques générées par les activités de l'industrie récréotouristique dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides en pourcentage de l'économie du Québec, de la Région Administrative et des MRC, 2001 et 2003

Régions	MRC Antoine-Labelle	MRC des Laurentides	RA Laurentides	Total pour le Québec
Statistiques				
Emplois, 2003 (2001 pour MRC)	12 455	17 545	248 200	3 649 900
Produit intérieur brut, 2003, M\$	N/D	N/D	N/D	254 263 \$
Revenus gagnés, contribuables, 2001*, M\$	349,1 \$	487,4 \$	7 521,4 \$	148 927 \$
Impôt sur le revenu des particuliers, 2001**, M\$	41,2 \$	65,6 \$	1 023,1 \$	16 171,1 \$
Revenus totaux auto générés Québec, 02-03***, M\$	S/O	S/O	S/O	37 220,2 \$
Retombées économiques de l'industrie récréotouristique				
Emplois	825	1 733	2 611	3 631
Produit intérieur brut, M\$	31,2 \$	57,8 \$	92,3 \$	167,3 \$
Revenus gagnés, contribuables, M\$	18,0 \$	34,9 \$	54,6 \$	90,9 \$
Impôt sur le revenu des particuliers, M\$	2,0 \$	3,9 \$	6,1 \$	9,7 \$
Revenus du gouvernement du Québec, M\$	S/O	S/O	S/O	23,9 \$
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, M\$	S/O	S/O	S/O	23,7 \$
Pourcentages				
Emplois	6,6 %	9,9 %	1,1 %	0,10 %
Produit intérieur brut, M\$	N/D	N/D	N/D	0,07 %
Revenus gagnés, contribuables, M\$	5,1 %	7,2 %	0,7 %	0,06 %
Impôt sur le revenu des particuliers, M\$	4,8 %	5,9 %	0,6 %	0,06 %
Revenus du gouvernement du Québec, M\$	S/O	S/O	S/O	0,06 %
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, M\$****	S/O	S/O	S/O	0,06 %

* Données pour l'année 2003 pour Québec. ** Données pour l'année financière 2002-03 pour Québec.

*** Comptes publics, 2002-03, Volume 2, tableau Sommaire des revenus par catégories (revenus autogénérés = revenus autonomes – revenus provenant des entreprises du gouvernement). **** Les revenus du fédéral au Québec étaient de 39 028 M\$ en 2001.

Sources : Ministère des finances du Québec, Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, EcoTec Consultants

Par exemple, si la moitié des emplois dans le secteur du commerce au détail sont pour 6 mois par année (exemple fictif), ceci signifie que les 405 personnes-année d'emplois générés dans ce secteur dans la MRC des Laurentides équivalent en fait à :

$$\begin{aligned} & 50 \% \text{ de } 405 \text{ personnes qui travaillent } 6 \text{ mois} \\ & = 202,5 \times (12 \text{ mois divisés par } 6) \\ & = 405 \text{ personnes qui travaillent } 6 \text{ mois par année} \\ & \quad + 50 \% \text{ de } 405 \text{ personnes qui travaillent } 12 \text{ mois par année} \\ & = 608 \text{ personnes, soit } 50 \% \text{ de plus que le nombre de personnes-année.} \end{aligned}$$

Si cela était aussi le cas pour le secteur de l'hôtellerie et la restauration, alors au lieu de 1 056 personnes-année pour ce secteur, on pourrait parler de 1 584 personnes employées. Dans un tel cas, le pourcentage d'emplois dans la MRC des Laurentides qui dépendent du récréotourisme sur terres publiques dépasserait 14 %.

La partie du tableau qui porte sur l'ensemble de la province est particulièrement intéressante au niveau de la cohérence interne du modèle. Ainsi, les emplois générés représentent 0,10 % des emplois totaux et 0,07 % du PIB dans la province. On remarque encore ici que le nombre emplois générés est gonflé à cause des faibles salaires dans le secteur des services. En contrepartie, le PIB est relativement bas, en bonne partie à cause de deux facteurs : les faibles niveaux de profits et de dépréciation du capital dans les services (comparés au secteur manufacturier par exemple) et les bas salaires.

De plus, la cohérence au niveau de la fiscalité est aussi très bonne. La cohérence entre l'activité économique et la fiscalité est démontrée par le fait que le pourcentage de l'impôt sur le revenu des particuliers (0,06 %) est le même que celui du PIB. De plus, la logique interne du module fiscal a une excellente cohérence avec des pourcentages identiques pour les revenus gagnés, de l'impôt sur le revenu des particuliers et des revenus totaux auto générés : 0,06 %. Les recettes fiscales générées pour le fédéral sont aussi équivalentes à 0,06 % des recettes fédérales totales au Québec.

V – CONCLUSION

Il est évident que les activités sur terres publiques du secteur forestier et celui du récréotourisme font une contribution significative à l'économie des Hautes-Laurentides. Le secteur forestier, avec 21,6 % des revenus totaux gagnés par les travailleurs de la MRC d'Antoine-Labelle, est un secteur dominant de l'économie de cette MRC. Plusieurs emplois parmi les 1 934 générés dans cette région sont parmi les mieux payés de la MRC. Par exemple, en 2002 le salaire moyen dans les scieries au Québec était 81 % plus élevé que le salaire moyen dans le secteur du commerce au détail.

Le secteur du récréotourisme sur terres publiques est également un important contributeur : 9,9 % des emplois totaux de la MRC des Laurentides (7,2 % des revenus gagnés) et 6,6 % des emplois dans la MRC d'Antoine-Labelle (5,1 % des revenus). Comme expliqué plus haut, les impacts au niveau des emplois sont probablement encore plus élevés étant donnée la nature hautement saisonnière de l'industrie du tourisme et le fait que les données sur l'emploi dans les tableaux de la section VI sont calculées sur une base de personnes-année.

Comme le démontre le Tableau VI-1, seulement 60 % des dépenses récréotouristiques dans les Hautes-Laurentides sont estimées reliées à des activités sur les terres publiques. Par conséquent, les retombées économiques estimées du récréotourisme dans ce rapport ne représentent qu'une partie des bénéfices totaux de ce secteur. Il en va de même pour le secteur forestier, mais à une moindre échelle (environ 68 %). Il serait non seulement intéressant, mais également utile, de faire une évaluation des retombées économiques totales (terres publiques et terres privées) de ces deux secteurs si importants pour l'économie des Hautes-Laurentides.

ANNEXE A

LISTE DES ENTREPRISES ACTIVES DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DANS LES MRC D'ANTOINE-LABELLE ET DES LAURENTIDES

MRC D'ANTOINE-LABELLE

EXPLOITATION FORESTIÈRE (RÉCOLTE)

Nom de l'entreprise	Emplois
A.Filion Forestier	1
Abattage d'arbres Danièle	1
Plouffe et Lefebvre, Entr.Forestiers	10
Sylvain Cyr inc.	1
9049-3800 Québec inc.	2
Bélec Jacquelin	2
C.D.R. Venne	3
Charbonneau Robert	1
Coopérative forestière de la Petite Nation	80
Coopérative forestière des Hautes-Laurentides	315
Denis Dufour	1
Ebrancheuses JRSS inc.	5
Entreprise DLN	1
Entreprise forest. Ducharme enr.	1
Entreprise forestière Lac-Des-Iles inc	3
Entreprise forestière A.B.D.I. inc	2
Entreprise G.C.R. Papineau inc.	6
Entreprise J-Maurice Papineau ltée	25
Entreprises Luc Filion	10
Entreprises R.Piché	3
Exforad inc.	5
Exploitation forestière André Dufour	1
Exploitation JYB Papineau	75
Exploitation PBM	10
Ferme de grand chemin inc.	1
Foresterie Benoit Desjardins	5
Forestier Laurier Lévesque inc.	15
Forêt L.R.	2

G. Papineau Ltée	8
Ghislain et Gilles Pilon inc.	2
Jamino forestier inc.	4
Lalande Luc	1
Lanthier Louis	4
Lassonde Réal	1
Les aménagements forestiers Chénier	2
Les Créations Madéro inc.	34
MC Forêt Inc.	48
Michel St-Louis, entr forestier	2
Millaire Hubert et Jean-Claude	6
Normand Brisson	1
Opération forestière D.Telmosse	5
Opérations forestières Forget et Fils	1
Opérations forestières Jabel	4
Opération forestières Réal Joly inc.	5
Papineau & Dufour Ltée	75
Paquette Mario	1
Paquette Normand	5
Piché Roberto	1
Prévost Normand	2
Profor G.J. (senc)	1
Prud'Homme Tony et Piché Sylvain	2
Quevillon Gilbert	1
R.R.F. Perrier Inc.	70
Sanche Jean-Marie	1
Syndicat des pro. Forestiers de Labelle	3
Therrien Jean-Paul et Venne Cyrille	2
Thibault Réjean	1
Tronçonnage Denis Varennes	25
Vanier Germain entr. forestier inc.	1
Yves & Marc Pilon enr.	2
TOTAL EXPLOITATION FORESTIÈRE (RÉCOLTE)	908

SERVICES FORESTIERS

Nom de l'entreprise	Emplois
C.S.A. aménagement forestier inc.	35
Coopérative forestière des Hautes-Laurentides	253

Diotte R.&M.	2
Gestiforêt inc.	20
Groupe Plani-Ressources inc.	47
MC Forêt Inc.	32
Pierre Valiquette, ing. Forestier	1
S.E.R.A.F. de Labelle	70
Service forestier Syafor inc.	85
TOTAL SERVICES FORESTIERS	545
GRAND TOTAL RÉCOLTE ET SERVICES FORESTIERS	1 453

INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU BOIS PREMIÈRE TRANSFORMATION DU BOIS

Nom de l'entreprise	Emplois
3211 - Bardeau et bardeau fendu	
Entreprise Denis Tisserand	1
3211 - Scieries et ateliers de rabotage	
Commonwealth Plywood, div. Mont-Laurier	75
Entreprise Claude Léonard inc	3
Entreprise Claude Plouffe	2
Les Bois Bergeron et frères inc.	2
Les bois feuillus de la Lièvre inc.	113
Les entreprises Alex 2000	1
Max Meilleur et fils ltée	140
Moulin à scie Louis Caron	1
Produits forestiers Bellerive-Ka'N'enda inc.	102
Produits forestiers Laurentiens enr.	10
Scierie A & R Thauvette	11
Scierie Bondu inc.	21
Scierie C.Meilleur et fils inc.	10
Scierie du Lac 9036-6337 Québec inc.	4
Scierie Gilles Fleurant inc.	3
Scierie H.Radermaker & fils inc.	43
Scierie Jean-Guy Bélisle	10
Scierie Mobile hydraulique	1
Scierie portative Jean-Pierre Pelletier enr.	1

Scierie portative Luc Doré	1
Scierie portative Philippe Léonard	1
Scierie Sainte-Anne-du-Lac	4

3211 - Préservation du bois

Bois K.M.S.	22
-------------	----

TOTAL SCIERIES, BARDEAUX ET PRÉSERVATION 582

3212 - Panneaux agglomérés et déroulage

Produits forestiers Bellerive-Ka'N'enda inc.	139
Uniboard Canada inc. Div. Mont-Laurier	105

TOTAL PANNEAUX ET DÉROULAGE 244

GRAND TOTAL PREMIÈRE TRANSFORMATION 826

DEUXIÈME TRANSFORMATION DU BOIS

Nom de l'entreprise	Emplois
---------------------	---------

3212 - Panneaux pour meubles et planchers

Uniboard Canada inc. Div. Lac-des-Iles	45
--	----

3219 - Portes et fenêtres en bois

Fenomax Portes et Fenêtres	9
Maison de pièces Bondu inc.	15
Vitrierie Ferme-Neuve inc.	3

TOTAL PORTES ET FENÊTRES 27

3219 - Menuiserie (industries du bois travaillé)

Boiseries du Côteau enr.	1
Ébéniste F. Grenier enr.	1
Ébéniste Jean-Claude Gareau enr.	1
Ébéniste Jean-Claude Loiselle enr.	1
Ébéniste Jolin enr.	2
Ébéniste Prévost enr.	1

TOTAL MENUISERIE 7

GRAND TOTAL PORTES ET FENÊTRES & MENUISERIE 34

Nom de l'entreprise	Emplois
3219 - Bâtiments préfabriqués à charpente de bois	
Bois Rond C.P. enr.	3
Maison de Bois Rond des Pionniers	0
Maisons de pièces Bondu inc.	17
Maison en bois rond Sâgâ ltée	7
TOTAL BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS	27
3212 - Éléments de charpente en bois	
Bois Fortin	10
Fermes de toit Hurtubise inc.	11
Fermes de Toit J.P.C. enr.	7
TOTAL ÉLÉMENTS DE CHARPENTE	28
3219 - Boîtes et palettes en bois	
La Boîte à Bois enr.	5
3219 - Cercueils	
Ébénisterie d'art du Québec	2
3219 - Bois tourné et façonné	
Composantes Markalex Components	10
Mandibois	3
TOTAL BOIS TOURNÉ ET FAÇONNÉ	13
TOTAL ÉLÉMENTS DE CHARPENTE, BOÎTES, ETC.	75
3371 - Meubles et armoires de cuisine	
Armoires de cuisine DM enr.	2
Boiseries du Côteau enr.	1
Boutikobois enr.	2
Canot Boiserie Michel Leclair	3
Ébéniste André Millaire inc.	3
Ébéniste Jolin enr.	2
Ébéniste Phillippe Orreindy	1
Ébéniste Prévost enr.	1
Ébénisterie Rembourrage Lacasse enr.	1
Installations PCP inc.	5

Les Créations Jeffrey Wright	2
TOTAL MEUBLES ET ARMOIRES DE CUISINE	23
GRAND TOTAL DEUXIÈME TRANSFORMATION	177
GRAND TOTAL TRANSFORMATION DU BOIS	1 003

TOTAL TOUTES LES ENTREPRISES ANTOINE-LABELLE 2 456

MRC DES LAURENTIDES

EXPLOITATION FORESTIÈRE (RÉCOLTE)

Nom de l'entreprise	Emplois
Divers petits exploitants forestiers dans la MRC (estimation basée sur le Registre des entreprises de Statistique Canada)	70
TOTAL EXPLOITATION FORESTIÈRE (RÉCOLTE)	70

SERVICES FORESTIERS

Louis Royer, ing.f.	2
TOTAL SERVICES FORESTIERS	2
GRAND TOTAL RÉCOLTE ET SERVICES FORESTIERS	72

INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU BOIS PREMIÈRE TRANSFORMATION DU BOIS

3211 - Scieries et ateliers de rabotage

Claude Forget	105
Bois Oméga	100
Commonwealth Plywood	30
Produits Forestiers B&B	18
Fendeuses à bois Labelle (Les)	3
Scierie Familiale Gagnon	3
Scierie portative la Belle Coupe	3
Scierie Fortunat David	2

Scierie Gilbert La Minerve	1
S. Marks Ltée division Timberjack	2
TOTAL SCIERIES	267

3212 - Panneaux agglomérés et déroulage

Placages B.R.V.	20
-----------------	----

GRAND TOTAL PREMIÈRE TRANSFORMATION 285

DEUXIÈME TRANSFORMATION DU BOIS

Nom de l'entreprise	Emplois
---------------------	---------

3219 - Portes et fenêtres en bois

Fenêtres M.Q.	60
---------------	----

3219 - Menuiserie (industries du bois travaillé)

Radisson design	70
Thomas Industries	4
Les Guédines en folie	3

TOTAL MENUISERIE 77

GRAND TOTAL PORTES ET FENÊTRES & MENUISERIE 137

3219 - Bâtiments préfabriqués à charpente de bois

Arontec	25
Maisons en Bois Rond Laurentien	10

TOTAL BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS 35

3219 - Cercueils

Industries J.L.Y. Provost	13
---------------------------	----

TOTAL ÉLÉMENTS DE CHARPENTE, BOÎTES, ETC. 48

3371 - Meubles et armoires de cuisine

Armoires de cuisine

Nom de l'entreprise	Emplois
M.B. Menuiserie et Ébénisterie	18
Ébénisterie Sylvain Poirier	5
ACDP Ébénisterie	4
Ébéniste Michel Robichaud	4
Fab'ric (La)	4
Atelier du joli Meuble	3
Meubles Modernic	3
Comfort d'autrefois	2
Ebéniste Paul Campeau	2
Ébenisterie du Nord	2
Menuiserie Piché	2
Meubles Normand Joly	2
Comptoirs Jean-François enr. (Les)	1
Ébenisterie Guy Robillard	1
Ébénisterie Jean-Pyer Larose	1
Ébénisterie La Varlope	1
Ébénisterie le Pic-bois	1
Graham Barrie, ébéniste	1
Jean-Guy Légaré, artisan	1
Menuiserie Martin Lauzon	1
Mobilier artisanal Daniel Paradis	1
Richard Thibault, Ébéniste	1
TOTAL MEUBLES ET ARMOIRES DE CUISINE	61
GRAND TOTAL DEUXIÈME TRANSFORMATION	246
GRAND TOTAL TRANSFORMATION DU BOIS	531
TOTAL TOUTES LES ENTREPRISES MRC LAURENTIDES	603

ANNEXE B

DÉTAILS DU CALCUL DES DONNÉES DE VENTE DES DIVERS COMPOSANTES DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DANS LES MRC D'ANTOINE-LABELLE ET DES LAURENTIDES

Coupe de bois

Pour être en mesure de calculer le montant total des ventes du secteur de la coupe de bois, il faut multiplier le volume de récolte sur les terres publiques ainsi que sur les terres privées par le coût moyen par mètre cube récolté :

$$\text{Ventes totales} = (\text{Volume récolté sur terres publiques} \times \text{Coût au mètre cube récolté sur terres publiques}) + (\text{Volume récolté sur terres privées} \times \text{Coût au mètre cube récolté sur terres privées})$$

Malheureusement, il n'existe pas de données officielles fiables et récentes à propos du coût moyen de la récolte par mètre cube sur terres publiques ou privées. Il est donc nécessaire de procéder par estimation en se basant sur les données disponibles ainsi que sur les connaissances des gens de l'industrie dans les Hautes-Laurentides.

➤ Taux moyen pour les terres publiques et pour les terres privées

Selon les données du MRNFP pour la récolte de bois en 1998-99, il s'est récolté un total d'environ 43 357,5 milliers de M3 de bois au Québec pendant cette période. D'après les données de Statistique Canada pour cette même période de temps, les revenus totaux des entreprises de coupe de bois étaient de 2,253 Milliards au Québec. Donc, un ratio de 51,96 par M3 de bois récolté.

Cette donnée a été corroborée par les données de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides. Celle-ci a un chiffre d'affaires de 28 M\$ annuellement pour la récolte de bois. Puisque le volume récolté par la coopérative est d'environ 520 000 M3 par année, cela donne un revenu moyen de 53,85\$/M3. Un des responsables de la coopérative a confirmé que l'utilisation d'un taux moyen de 52-54 par mètre cube récolté serait représentatif de la réalité actuelle pour l'industrie de la coupe de bois. Le taux de 52 par mètre cube récolté a été retenu pour la récolte sur les terres publiques, incluant le coût de transport moyen de 12,0 le mètre cube récolté.

Le coût moyen par mètre cube récolté est plus élevé sur les terres privées parce que dans la plupart des cas, l'entrepreneur forestier qui travaille sur les terres privées achète le bois debout du propriétaire du lot boisé. Donc, les ventes de bois récolté sur les terres privées vont incorporer ce coût additionnel d'achat du bois en plus du coût habituel de coupe et de débardage.

Des discussions informelles avec des opérateurs forestiers ainsi qu'avec des représentants du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle ont révélées que les opérateurs forestiers vendent le bois, en moyenne, 60,14 le mètre cube aux usines de transformation du bois dans Antoine-Labelle. Ce montant comprend une moyenne de 30,0 payé au propriétaire du lot boisé. Dans la MRC des Laurentides, des discussions avec des représentants du Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides révèlent que les entrepreneurs forestiers reçoivent en moyenne 51,0 du mètre cube vendu à l'usine. Environ 25,0 le mètre cube de bois est versé en moyenne au propriétaire du lot boisé. Ces moyennes ont été pondérées pour refléter la composition en SEPM et en feuillus des volumes récoltés sur les terres privées dans les Hautes-Laurentides. Il est à noter que les frais de camionnage sont payés directement par le syndicat forestier pour le transport du bois de la forêt à l'usine, Le coût moyen du transport est estimé à environ 12,0 le mètre cube.

➤ **Volume de récolte sur terres publiques et sur terres privées**

Les volumes récoltés sur les terres publiques ainsi que sur les terres privées sont présentés dans le Tableau III.A-5. Les volumes récoltés sur les terres publiques par essence d'arbres et par MRC pour 2003 proviennent du MRNFP. Les volumes récoltés sur les terres privées ont été estimés à partir d'informations obtenues du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle et du Syndicat des producteurs de bois Outaouais-Laurentides (pour la MRC des Laurentides).

Selon les deux Syndicat forestiers, la moyenne du volume de bois coupé en 2002 et 2003 sur les terres privées de la MRC d'Antoine-Labelle était de 251 824 mètres cubes alors que qu'il était de 57 089 mètres cubes dans la MRC des Laurentides.

Donc, le calcul du chiffre d'affaires (ventes) annuel de l'industrie de la coupe de bois est calculé comme suit :

MRC Antoine-Labelle

$$\begin{aligned} \text{Ventes totales} &= (52 \times 1\,127\,038) + (60,14 \times 251\,824) \\ &= 73\,750\,671 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Ventes récolte sur terres publiques seulement} &= (52 \times 1\,127\,038) \\ &= 58\,605\,976 \end{aligned}$$

MRC des Laurentides

$$\begin{aligned} \text{Ventes} &= (52 \times 43\,969) + (51,0 \times 57\,089) \\ &= 5\,197\,927 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Ventes récolte sur terres publiques seulement} &= (52 \times 43\,969) \\ &= 2\,286\,388 \end{aligned}$$

Services forestiers

L'industrie des services forestiers comprend la sylviculture, les services des entreprises expertes en gestion de la forêt, etc. Cette industrie peut simplement être décrite comme l'ensemble des activités commerciales dans l'industrie forestière en forêt à l'exception de la coupe de bois, du débardage et du transport du bois vers les usines.

Il y a peu de données sur cette industrie. Une source potentielle de donnée est la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides. Celle-ci emploie 253 travailleurs pour ses opérations de sylviculture. À elle seule, la coopérative emploie presque la moitié des travailleurs de l'industrie des services forestiers dans Antoine-Labelle (total de 545 pour l'ensemble de la MRC). Avec un chiffre d'affaires de 7 M\$ pour ses activités de services forestiers, la coopérative génère des revenus de 27 451 par employé. Étant donné la nature intensive en main d'œuvre de cette industrie, il est permis de penser qu'il y a un lien direct et proportionnel entre le nombre d'employés et le chiffre d'affaires.

Par conséquent, on peut estimer les ventes de l'industrie des services forestiers par MRC à l'aide de la formule suivante :

MRC d'Antoine-Labelle

$$\begin{aligned}\text{Ventes} &= 27\,451 \times 545 \\ &= 14\,960\,800\end{aligned}$$

MRC des Laurentides

$$\begin{aligned}\text{Ventes} &= 27\,451 \times 2 \\ &= 54\,902\end{aligned}$$

Première transformation

Les ventes des industries de première transformation, c'est-à-dire les scieries et les usines de déroulage, placage et de panneaux, ont été estimés à partir de données recueillies lors d'une enquête (en fait une recherche) réalisée en 2003. Cette recherche a été effectuée auprès des plus grandes entreprises de transformation du bois dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides. Une des informations recueillies était le chiffre d'affaires des entreprises qui participaient à la cueillette des données.

Étant donné le caractère très sensible de ces données, celles-ci ont été agrégées pour respecter leur nature confidentielle. La moyenne des ventes par employés obtenue par l'agrégation des données a été utilisée pour calculer les ventes totales du secteur de première transformation du bois dans chacune des deux MRC.

Afin de s'assurer de la qualité et de la validité des données recueillies lors de la recherche faite en 2003, les données collectées ont été comparées avec les données de Statistique Canada pour l'ensemble de la province de Québec en 2003. Les moyennes des ventes par employés pour le Québec par industrie de transformation du bois ont été calculées à l'aide des données de 2003 provenant de deux enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées ainsi que l'Enquête sur les manufacturiers.

Les données recueillies en 2003 auprès des scieries de la région sont similaires aux données de Statistique Canada. Pour les scieries, les données sur les ventes par employé obtenues des usines d'Antoine-Labelle et de la MRC des Laurentides diffèrent de seulement plus ou moins 3 % de la moyenne du Québec de 204 000 calculée à l'aide des données de Statistique Canada.

Une moyenne des ventes par employé pour les scieries de taille moyenne a aussi été calculée à partir des données obtenues auprès des scieries de la région en 2003. Cette moyenne a été utilisée pour calculer le montant des ventes pour les scieries de plus petite taille qui n'étaient pas incluses dans l'enquête de 2003.

La formule retenue pour calculer le montant des ventes est la suivante :

$$\text{Ventes} = \text{Ventes des entreprises dans l'enquête de 2003} + (\text{No. Employés scieries non dans l'enquête de 2003} \times \text{la moyenne des ventes par employé pour les scieries de taille moyenne})$$

Pour les scieries des deux MRC, cela donne un montant de ventes totales de 119,8 M\$ dans Antoine-Labelle et de 55,3 M\$ pour la MRC des Laurentides.

Les ventes pour les usines de déroulage, contreplaqués et panneaux situées dans la MRC d'Antoine-Labelle ont été obtenues à l'aide des données recueillies lors de l'enquête de 2003 auprès des grandes usines de transformation du bois. Les ventes sont estimées à 54,7 M\$ pour cette industrie dans Antoine-Labelle.

Pour la MRC des Laurentides, les ventes ont été calculées en multipliant le nombre d'employés par la moyenne des ventes par employés pour la province de Québec en 2003 (données de Statistiques Canada).
Donc :

$$\begin{aligned} \text{Ventes} &= \text{Nombre d'employés} \times \text{moyenne ventes par employé} \\ &= 20 \times 251\,753 \\ &= 5\,035\,060 \end{aligned}$$

Deuxième transformation

Peu de données existent au niveau des ventes des entreprises de deuxième transformation. Rappelons que la deuxième transformation inclut : portes et fenêtres, meubles, produits de charpente, armoires de cuisine, autres menuiseries, etc. Les statistiques qui ont été utilisées pour calculer les ventes des usines de deuxième transformation ont été tirées des deux

enquêtes de Statistique Canada mentionnées précédemment dans la section sur les usines de première transformation.

Il faut noter ici que l'usine de Uniboard Canada dans la municipalité de Lac-des-Îles est considérée comme faisant de la deuxième transformation. Cette usine produit des panneaux avec placage qui sont utilisés pour faire des meubles et des couvre-plancher.

Les ventes moyennes au Québec en 2003 pour les divers produits du bois (à l'exclusion des meubles et armoires de cuisine) étaient de 203 328 par employé. Cette moyenne a été utilisée pour calculer les ventes de l'industrie des portes et fenêtres ainsi que pour l'industrie des éléments de charpente, boîtes, etc. Les ventes moyennes pour les fabricants de meubles et armoires de cuisine étaient de 106 259 par employé. Cette moyenne a été utilisées pour calculer les chiffres de vente pour toutes les industries de deuxième transformation des deux MRC.